



REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL REGIONAL

Réunion du Mercredi 29 Novembre 2006

Le Conseil Régional s'est réuni, sous la présidence de M. Georges FRECHE le mercredi 29 novembre 2006, à 9 heures 30, dans la grande salle des Assemblées de l'Hôtel de Région, 201, Avenue de la Pompignane, à Montpellier.

M. Fabrice VERDIER, Secrétaire de séance, procède à l'appel.

Présents (47) :

ANDRIEU Eric
ARDITI Maryse
BASTAROLI Laurette
BAUDUIN Eliane
BERTRAND Alain
BESSET Jacqueline
BONNIEUX François
BORE Jean-Paul
BOURQUIN Christian
BOUSQUET Jean-Louis
BOUSQUET Marie-Christine
CANET-JANIN Marie
CHARLES Paulette
CODORNIUO Didier
COLLERAIS Josianne
COMPS Michèle
CRAUSTE Robert
CRESTA Jacques
FRÊCHE Georges
GALANO Philippe
GARINO Henry
GAUDY Michel
GAYSSOT Jean-Claude
GIACOMETTI Corinne
GIORDANO Jean-Baptiste
JAMET Alain

JAMET France
LE DAIN Anne-Yvonne
LENTHERIC Michel
LEVITA Max
LOPEZ Frédéric
MALAVIEILLE Patrick
MEUNIER-POLGE Marie
NAVARRO Robert
NEGRIER Béatrice
PASTOR Silvain
PEZET-ROMIEUX Jocelyne
PIETRASANTA Yves
PRATS-VIDAL Jany
RIVEL Tamara
RUTY Evelyne
SABIOLS Nicole
TIGNERES Colette
VERDIER Fabrice
VINOT Chantal
WEIL Michèle
ZOUROUDIS Hélène

Absents : (3)

DOMERGUE Jacques
MARTINEZ Jean-Claude
SAINT-LEGER Francis

Représentés (3) :

ALARY Damien
CABANNE Francis
MORIO Robert

Arrivés en cours de séance (11 + 3 procurations) :

BECQUE Pierre
BRUGUIERE Marie-Thérèse
CELLIER Mireille (avec la procuration de M. FLANDIN Richard)
CHESA Isabelle
COUDERC Raymond
FASSIO Françoise
FOULQUIER Annick (avec la procuration de M. MOYNIER Michel)
PAGES Danièle
ROSSIGNOL Stéphan (avec la procuration de M. BLANC Jacques)
TORREILLES Roger
VALAIZE Monique

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. le PRESIDENT. – L'ordre du jour comporte 62 rapports :

- 1 rapport supplémentaire :

n° 01.62 : Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

- 1 version définitive :

n° 01.01 : Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

- 3 correctifs :

n° 01.38 : Plan Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire :
Contrats territoriaux

n° 01.42 : Construction d'un bâtiment à l'usage des prestataires portuaires – Contrat
territorial Région/Département de l'Aude

n° 01.57 : Commande Publique

Y a-t-il des observations ?

M. BOUSQUET. – Je voudrais que M. BORE puisse faire une intervention pour le groupe Communiste en début sur les questions d'actualité.

M. le PRESIDENT. – Je n'y vois pas d'inconvénients.

M. BORE. – Dès la parution des commentaires de Georges FRÉCHE au Conseil d'Agglomération de Montpellier sur la composition de l'équipe de France, le groupe Communiste a été le premier à réagir sans délai avec la plus grande détermination. 24 heures étaient passées depuis sans réaction des élus présents. Est-ce pour la même raison, trop de fois entendue, qu'au fond il s'agirait simplement de ce que pensent des millions de gens ? Je suis d'ailleurs très préoccupé à la lecture des espaces de discussion ouverts sur le Net ou différentes revues ou lors de débats radiophoniques d'y voir une certaine banalisation pour des motivations diverses.

Ce populisme ambiant est un poison mortel pour notre société. Eh bien, mille fois non, il ne peut être question pour les Communistes de laisser banaliser au nom du fait qu'il s'agirait de propos relevant du « café du Commerce ».

Rien ne nous est plus étranger que tout ce qui tend à rappeler, de près ou de loin, une distinction d'origine parmi le peuple français.

C'est pourquoi le groupe Communiste a condamné ces propos et nous le renouvelons aujourd'hui. Ils rappellent trop ce que Robert BADINTER nomme « le racisme ordinaire », je le cite, « il faut combattre toutes les formes du racisme ordinaire trop souvent tolérées, l'exclusion, la discrimination, le mépris de l'autre, l'injure, l'incivilité. »

Ce combat, nous le menons ensemble, ici, dans ce Conseil Régional, et nous devons le mener afin de porter un coup d'arrêt au populisme ambiant qui affaiblit les valeurs de la France. Personnellement, je suis fier d'appartenir à une société multicolore où lorsque l'on porte le regard sur l'autre, on voit d'abord un être humain. Lilian THURAM a raison, il n'y a pas de Noirs mais des Français dans nos équipes.

C'est pourquoi je tiens à dire la chose suivante : chacun devra prendre ses responsabilités suite aux instructions en cours, dans le parti Socialiste, pour qu'il se prononce sans délai, ensuite la justice est saisie, les plaintes sont déposées, le Procureur de la République a engagé une procédure et doit se prononcer sur le caractère raciste ou pas des propos. Cela permettra à chacun de prendre toutes ses responsabilités et vous pouvez compter sur le groupe Communiste pour prendre les siennes.

Dans le même temps, je le dis avec la même force, nous refusons d'être instrumentalisés par qui que ce soit et pour quelque cause que ce soit, car il ne s'agit absolument pas de la politique régionale qui est en cause. Alors, vous, ils ne sont pas là, mais je m'adresse quand même à eux parce qu'il y a la presse, pas vous la Droite, pas vous le Front National, vous qui avez dormi dans les mêmes draps pendant 18 ans dans cette Région. Personne n'a oublié que le Président de la République, Jacques CHIRAC, a refusé de vous serrer la main lors de sa venue à Nîmes. J'ai en mémoire, M. BLANC, Monseigneur CADILLAC vous accusant de vous être prostitué pour garder le pouvoir.

J'entends aujourd'hui la Droite brandir la mesure du Ministre de l'Intérieur concernant la dissolution des associations à caractère raciste dans les stades, mais dans le même temps, le chef de l'UMP fait tout pour que LE PEN obtienne les 500 signatures pour être candidat en 2007.

Ainsi, on continue d'utiliser le pire dans ce pays, de le banaliser et en plus, au nom de la démocratie. Mais la démocratie doit conduire précisément à l'inverse parce qu'elle se donne des règles de conduite. Nous savons trop comment outre-Rhin les choses ont commencé par le suffrage universel et nous savons trop que la droite franchouillarde des années 30 en France a plus que cédé devant la déferlante qui a conduit le pays dans l'enfer. Comment banaliser, comment donner une signature à un parti qui refuse de reconnaître l'existence des chambres à gaz et à un parti qui refuse de condamner la barbarie nazie ? Comment pactiser avec ce parti qui n'a de cesse que de combattre la loi Gayssot sur le négationnisme ? Et vous la Droite, quelle honte d'utiliser la situation avec des relents politiques évidents pour attaquer par voie d'affichage Chantal VINOT et Patrick MALAVIEILLE à qui nous apportons tout notre soutien devant cette campagne sans nom en utilisant les véhicules de la République. Cela ne vaut même pas la boue dans laquelle vous puisez vos idées de campagne.

Puisque vous avez la main sur le cœur, Mesdames et Messieurs de la Droite, face aux discriminations, pourquoi ne dites-vous pas à votre chef de régulariser immédiatement tous les sans-papiers à commencer par les enfants menacés d'expulsion ? Alors, pas vous la Droite, pas vous le Front National. Vous avez mis près d'une semaine à réagir et votre manœuvre est aussi visible que le soleil au zénith en plein mois d'août. Vous vous foutez du tiers comme du quart des propos en question car vous n'avez jamais condamné LE PEN qui tient des discours racistes, xénophobes et antisémites.

Non seulement, le groupe Communiste ne tombera pas dans le piège des pourfendeurs de la politique régionale mais nous allons la renforcer dans ce domaine. Alors, nous allons passer aux actes au plus haut niveau dans cette région.

J'annonce aujourd'hui que la Région Languedoc-Roussillon devient Région de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, sans oublier le combat contre tous les populismes d'où qu'ils viennent. Dès le début 2007, un rassemblement régional se tiendra en présence de personnalités mondialement reconnues pour leur combat contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie auxquelles seront associés tous les acteurs régionaux de ce combat. Nous allons mettre en place un observatoire de veille, des propositions d'actions avec l'ensemble des associations régionales et aussi des institutions. Un concours va être ouvert pour la création d'un logo qui symbolisera l'action de la Région contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Seront associés à cette création l'ensemble des établissements scolaires et des associations. En concertation avec l'Académie, les départements et les communes, nous allons proposer des débats dans tous les établissements scolaires privés comme publics et que chaque classe fasse des propositions. Un jury se réunira et validera ce logo qui sera ensuite publié sur le matériel de la Région. Il s'agit en tout premier lieu d'axer notre intervention sur la question de l'éducation mais nous allons aussi travailler avec l'ensemble des délégations en fonction de leurs compétences. Et dans ce domaine, je sais pouvoir compter avec Max LEVITA que je sais très attaché à ce combat, dans la culture, avec Patrick MALAVIEILLE, dans le sport, avec Didier CODORNIU, notamment à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, dans la jeunesse, avec Josianne COLLERAIS qui a déjà beaucoup d'avance avec le Conseil Régional des Jeunes, mais aussi dans le domaine de la coopération internationale avec Corinne GIACOMETTI, dans le logement avec Fabrice VERDIER ou dans l'emploi avec Anne-Yvonne LE DAIN.

Nous envisageons également de financer des grands projets de caractère régional au service de cette lutte. L'idée maîtresse est de mener campagne contre toutes les discriminations raciales dans tous les domaines de compétences de la Région qu'il s'agisse de la formation ou de l'agriculture. Dans une prochaine session, je présenterai plus en détail notre engagement après consultation à la fois des responsables de délégations mais aussi des associations de cette région que je compte rencontrer prochainement.

M. le PRESIDENT, chers collègues, pour la première fois dans l'histoire de cette Région, une ligne budgétaire conséquente va être ouverte avec votre accord pour financer ce combat. Je m'y engage personnellement avec la plus grande détermination parce que je sais pouvoir compter sur une équipe tout autant déterminée. Il est arrivé souvent dans l'histoire de l'humanité que les édifices construits après les accidents provoqués par la nature ou les hommes soient plus beaux qu'avant. Maints exemples attestent de cela. S'il est vrai qu'un mal ne s'oublie pas, prétendre, comme je le lis, que la volonté des hommes ne pourrait le réparer, alors, ce serait désespérer de l'humanité et de l'homme lui-même. Chacune et chacun qui s'exprime actuellement devrait y penser.

Pour notre part, fidèles à notre engagement de toujours, nous n'observerons aucune pause dans le combat pour les valeurs humaines.

M. le PRESIDENT. – Je vous remercie. Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix l'ordre du jour :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN

Adopté à l'Unanimité.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU JEUDI 19 OCTOBRE 2006

M. le PRESIDENT. – Y a-t-il des observations ?

M. PASTOR. – J'interviens au nom du groupe des Verts. Ce document que vous nous adressez appelle de ma part un rappel au règlement que nous avons voté ici même le 20 octobre 2005 transmis au contrôle de légalité le 4 novembre 2005. Je vous donne lecture de l'article 18-4 : « Si un orateur s'écarte de l'ordre du jour, aborde des sujets d'ordre polémique, blesse la convenance ou enfreint le règlement, le Président le rappelle à l'ordre. » Je voudrais donc ici solennellement vous rappeler à l'ordre, M. FRÊCHE, je ne suis pas Président de séance.

M. le PRESIDENT. – Je vous demande d'intervenir sur le procès-verbal et de cesser de faire des digressions.

M. PASTOR. – J'interviens sur le procès-verbal en vous rappelant au règlement intérieur de cette assemblée.

M. le PRESIDENT. – Très bien, je vous remercie. Y a-t-il d'autres intervenants ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix le procès-verbal de la séance du jeudi 19 octobre 2006 :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, FN, Mme ARDITI, Mme MEUNIER-POLGE, M. GIORDANO, M. PIETRASANTA
Abstentions : Mme COMPS, M. LENTHERIC, M. PASTOR

Adopté à l'Unanimité.

Mme BRUGUIERE, Mme CELLIER, avec la procuration de M. FLANDIN, Mme CHESA, Mme FASSIO, Mme FOULQUIER, avec la procuration de M. MOYNIER, Mme PAGES, Mme VALAIZE, M. BECQUE, M. COUDERC, M. ROSSIGNOL, avec la procuration de M. BLANC, M. TORREILLES, arrivent en séance.

RAPPORT N° 01. - COMMUNICATION SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2000-2006 (EXERCICE 2005)

M. ANDRIEU. – Un point d'étape sur l'état d'avancement du contrat. L'Etat et la Région se sont engagés à mobiliser, durant la durée du contrat de plan, 1 443 M €, soit 778 M € pour l'Etat et 668 M € pour la Région. Comme tout le monde s'en souvient ici, on a ajouté à ces montants des crédits liés à la signature d'un avenant intempéries en décembre 2000 pour 28,7 M €, soit 21,3 M € pour l'Etat et 7,4 M € pour la Région.

Un second avenant est intervenu le 31 mars 2005 en vue d'augmenter la participation de la Région de 49,763 M €, l'Etat ayant opéré des modifications à l'intérieur du CPER à enveloppe constante.

Suite à ces deux avenants, les montants contractualisés s'élèvent à 783 322 690 € pour l'Etat et 672 296 420 € pour la Région.

Le bilan au 31 décembre 2005. 988 276 404 € ont été engagés conjointement par l'Etat et la Région (hors volet interrégional), soit 67 % du montant contractualisé total, selon la répartition suivante :

- l'Etat a engagé 511 722 737 €, soit 65 % du montant contractualisé,
- la Région a engagé 476 553 667 €, soit 71 % du montant contractualisé.

En terme de mandatement, l'Etat affiche un taux de 43 % par rapport au montant contractualisé et la Région, 49 %.

Sur le volet régional, on constate dans l'exécution du contrat une progression satisfaisante dans la majorité des mesures. Sur les 32 actions sur 64 contenues dans le volet régional, il s'affiche pour la Région, une progression supérieure à ce qu'on considère être le taux théorique d'avancement du contrat de plan, soit 86 %.

20 mesures sont désormais programmées dans leur totalité. Sur les 3 objectifs, celui lié au soutien à la création d'activités, de richesses et d'emplois, on constate également une très bonne progression pour la Région en matière de consommation de crédits.

Ces objectifs concernent les mesures I à VI du contrat de plan et comprennent le développement des entreprises, l'artisanat, l'agriculture, la forêt et le tourisme.

Sur le second objectif qui est celui lié à l'optimisation des compétences, on peut noter également un avancement satisfaisant tant pour la Région que pour l'Etat, dans les domaines de la formation, de la culture où le taux d'engagement moyen est de 83 % des crédits et du sport où 2 mesures sur 3 sont à 100 %. L'effort dans ce domaine est d'autant plus louable que le domaine de la formation a connu cette année, en raison de l'avenant, un quasi doublement de ses crédits contractualisés puisqu'ils sont passés de 28 M € à 45 M € et a accru son taux d'engagement de plus de 10 points.

Concernant le 3^{ème} objectif du volet régional, celui relatif à la valorisation, la qualité de l'espace et à son accessibilité, on constate également, en matière d'environnement,

un taux d'engagement de la Région de 89 %, soit 3 points au-dessus du taux théorique qui lui est de 81 % et ce, malgré l'augmentation importante du montant contractualisé suite à l'avenant de mars 2005 puisqu'il est passé de 16 M _ à 26 M _.

Les mesures relatives au littoral enregistrent un taux de programmation de 73 %. Il est à noter sur ce programme-là un taux d'avancement faible de l'Etat, de 28 % en fin 2005.

Sur les infrastructures, qui est un gros morceau du contrat de plan actuel, et malgré l'effort important fourni cette année, l'Etat et la Région présentent un bilan peu satisfaisant et peinent à rattraper le retard enregistré dans les 1ères années du contrat de plan. En effet, l'Etat a vu son taux de programmation passer de 47 à 64 % et la Région, de 44 à 62 %. Nous notons qu'en ce domaine la Région est contrainte d'agir au même rythme que l'Etat. Ce faible taux en matière de réalisation sur les infrastructures pénalise bien sûr fortement la totalité du bilan du contrat de plan actuel étant donné le poids des infrastructures qui représentent le tiers de la totalité dans la structure de ce contrat.

Pour mémoire, je rappelle qu'en matière d'infrastructure routière, nous avons deux années de plus pour arriver à la fin de l'exécution du contrat en cours.

Pour le volet territorial, la programmation est quasiment aboutie puisque le taux de programmation de la Région est de 96 %, l'Etat quant à lui enregistrant un taux d'exécution de 65 %, alors même que la Région, et c'est à souligner avec force, a augmenté largement son montant contractualisé sur cette mesure grâce à l'avenant de mars 2005 puisque le montant contractualisé est passé de 49,6 M _ à 69,6 M _.

Ce qui signifie que les actions relatives aux contrats de pays que nous avons mis en œuvre, ainsi qu'aux contrats d'agglomération et aux contrats avec les villes, sont très performantes puisque 98 à 100 % de programmation ont été réalisés. L'Etat, pour sa part, présente, en revanche, un avancement beaucoup plus lent puisqu'il est à ce jour de 65 %.

Concernant les perspectives, la lecture de ce rapport montre que la Région a su pleinement mobiliser les augmentations qu'elle avait contractualisées dans l'avenant 2005, à savoir les + 49 M _.

Ainsi, les 3 volets, politique territoriale, formation professionnelle et patrimoine naturel qui constituent les axes prioritaires de l'avenant, enregistrent un taux de programmation supérieur à 86 %. L'année 2006, qui sera la dernière année du contrat de plan, sera l'occasion d'un bilan plus détaillé qui confirmera certainement les avancées en matière de programmation à l'échelle régionale.

Chers collègues, M. le PRESIDENT nous demande de prendre acte de cette communication.

M. le PRESIDENT. – Je vais faire quelques observations avant d'ouvrir le débat. Ce contrat s'achève fin 2006 et vous savez qu'il est prolongé de deux ans pour la partie routes, 2007-2008. C'est d'ailleurs pour cela que tout à l'heure lorsque nous examinerons le projet de budget 2007, vous y verrez des crédits pour les routes qui font partie de ce contrat de plan.

Concernant mes observations, je m'inspirerai largement du rapport du Conseil Economique et Social qui est excellent sur le sujet, pourquoi ne pas en profiter, et qui résume bien ce que M. ANDRIEU vient de vous dire, je crois que cela n'est pas mauvais de le répéter.

Pour le bilan d'exécution du contrat de plan Etat-Région, on peut dire, en gros, qu'à ce jour, le montant global des crédits engagés s'élève à environ 65 %, y compris le volet interrégional. Le niveau théorique d'engagement pour les 6 premières années d'exécution du CPER, fin 2006, devrait atteindre 86 %. La Région a fait mieux que l'Etat puisque ce taux s'élève à 63 % pour les crédits d'Etat et à 68 % pour les crédits de la Région. Bien entendu, ces pourcentages varient selon les catégories d'actions.

Le volet régional qui représente à lui seul près de 84 % de la totalité du CPER s'exécute dans les conditions suivantes :

Les mesures figurant dans l'objectif 1, *soutenir la création d'activités, de richesses et d'emplois*, ont reçu 70 % des engagements, ainsi répartis : l'Etat s'est engagé à 64 % et la Région à 75 %.

Sur l'objectif 2, *optimiser les compétences*, le taux d'engagement est de 67 %, avec l'Etat à 69 % et la Région à 65%.

Pour l'objectif 3, *valoriser la qualité de l'espace et son accessibilité*, le taux d'engagement est de 65 %, dont 64 % pour l'Etat et 66 % pour la Région.

En second lieu, le volet territorial, pour sa part, atteint un taux d'engagement satisfaisant de 78 % pour la période 2000-2005. L'Etat s'est engagé seulement pour ce volet à hauteur de 65 %, la Région à hauteur de 96 %.

Enfin, le volet interrégional demeure celui où les engagements sont les plus faibles, Etat 14 %, Région 26 %.

En remarques générales, le niveau d'engagement de l'Etat à l'issue de ces 6 premières années est plus faible que celui de la Région. Le différentiel s'est cependant réduit au fil des années. C'est ainsi que 37 actions, sur les 77 que compte le CPER, ont été engagées par la Région à hauteur de 86 %, pourcentage qui devait être théoriquement atteint fin 2005 dont 22 actions à plus de 100 %. En comparaison, l'Etat n'a engagé à ce niveau d'intervention que 16 actions et est absent sur 6 autres. Le bilan financier de chacune des 77 actions du CPER précise le niveau relatif d'engagements pour la période 2000-2005 qui sont dans quelques cas nettement inférieurs au niveau théorique d'engagements attendus de 84 %.

Dans ce contexte, il convient donc de rester attentif au niveau des mandatements dans les mois qui viennent. Il apparaît souhaitable que nous examinions avec soin, sur la période 2000-2006, donc au début de l'année prochaine, le niveau de mandatements pas rapport aux engagements. Bien sûr, en ce qui concerne les routes, le contrat est prolongé de deux ans.

Mme ARDITI. – Une intervention sur ce contrat de plan et sur un point en particulier que je considère, et je crois les Verts avec moi, tout à fait scandaleux. Sur l'intégralité

du montant, en gros, 30 % de l'argent sont mis sur les routes, 3 % sur le fer. Dans les taux de réalisation, sur les 30 %, plus de 65 % ont déjà été réalisés ou engagés sur les routes, seulement 15 % sur le fer.

Chacun comprendra pourquoi nous avons, lors d'une dernière Commission Permanente, voté contre la continuation du volet routier de ce CPER et que nous continuerons probablement à voter ainsi sur tous les engagements des routes sur ce CPER qui était le contrat de plan de toutes les Régions de France le plus routier et le moins ferroviaire. Cela prouve peut-être qu'effectivement, il n'y avait pas un seul Vert dedans pour essayer de faire comprendre ce qu'il fallait faire pour les transports en commun et un certain nombre d'autres choses.

Je ne vais pas en dire plus mais cela me paraît extrêmement important et c'est un engagement qu'on continuera, comme on l'a déjà fait, à voter contre tous les crédits routiers liés à ce contrat de plan parce qu'il y avait vraiment beaucoup trop d'argent mis sur les routes.

M. BOURQUIN. – M. le PRESIDENT, dans la foulée des observations que vous avez faites, je voudrais porter l'éclairage de notre assemblée justement sur ce réseau routier régional qui est en très mauvais état. Parler du réseau routier c'est parler de la sécurité de nos concitoyens dans leurs déplacements et cela est essentiel.

Ce réseau routier, dans le contrat de plan 2000 et je me souviens à l'époque y avoir beaucoup travaillé, a représenté le tiers des investissements de ce contrat de plan. Comme vous, je constate avec stupeur et effroi qu'on a dépensé à peine le tiers, c'est-à-dire que rien ne s'est fait suite aux décisions de M. RAFFARIN de stopper tous les crédits d'investissement en 2002-2003. La France entière a vu ce coup de frein qui a été mis. Par voie de conséquence, c'est également un coup de frein économique et donc pour l'emploi. C'est d'abord les déplacements, le transport de marchandises. J'adhère à cette politique de tout mettre sur le ferré mais il n'y a pas de voies ferrées partout.

Dans le département dont j'ai l'honneur d'assurer la présidence, la Nationale 116, qui va sur une économie prioritaire, la neige, l'or blanc, est un chemin de muletiers actuellement. On ne peut pas se satisfaire de cela, il s'agit de la cohérence et de l'équilibre des territoires.

Je ne m'en tiendrai pas à ce lamentable constat. Je remarque que, sur cette partie de territoire que sont les Pyrénées-Orientales, aujourd'hui, et c'est ce qu'a de bon une élection, les financements et les travaux reprennent, c'est bien, les élections qui se profilent à l'horizon auront au moins cet intérêt-là, refaire démarrer les investissements routiers stoppés pendant 4 ans. Mais il faut voir que dans ces investissements, la Région y est, selon les cas, les montages, à plus du tiers. Quand on ajoute, sur des départements comme le mien, le financement du Conseil Général pour tiers, c'est-à-dire qu'on est à 2/3 du financement des collectivités territoriales sur certains projets, et qu'on voit les représentants politiques de ce gouvernement se targuer, avec l'argent que nous finançons ici, d'actions à leur profit, il y a lieu de mettre un bémol à cela. Il s'agit d'honnêteté dans le circuit des financements.

M. le PRESIDENT, je voulais vous alerter sur ce point parce que la période dans laquelle nous sommes est très sensible et il est inadmissible que certains

s'accaparent ces résultats-là alors qu'ils ont tout stoppé pendant 4 ans en disant qu'ils sont les financeurs et les réalisateurs alors que l'assemblée que vous présidez, l'institution à la tête de laquelle vous êtes, a une part importante, le tiers, et associée aux conseils généraux, les 2/3.

Certes, nous ne sommes que des financiers, nous n'avons pas la maîtrise d'ouvrage, mais le fait de ne pas l'avoir ne peut pas permettre de passer sous silence ces financements territoriaux. Je souhaiterais que les représentants de l'Etat soient rappelés à l'ordre par vos soins sur cette donnée-là qui me paraît fondamentale.

M. le PRESIDENT. – Je suis entièrement d'accord avec ce que vient de dire M. BOURQUIN, ce n'est pas la peine d'en dire plus, mais il fallait que cela soit dit.

Le volet routier du CPER est prolongé de deux ans, 2007-2008 et même un peu 2009. Je vais vous donner lecture des chiffres inscrits, pour la part de la Région. En 2007, 26 M €, en 2008, 27 M €, en 2009, nous terminerons ce contrat avec 8 M €. Bien entendu, l'Etat reste maître d'ouvrage sur les 2/3 de ces crédits. Le tiers restant étant les Départements. La Région sera appelée à financer au fur et à mesure des réalisations de l'Etat, et nous ne sommes pas responsables s'il y a du retard puisque c'est l'Etat qui est maître d'ouvrage et n'entame pas les travaux. Nous avons toujours suivi dans les délais. Je partage donc le point de vue de M. BOURQUIN.

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous remercie de me donner acte de l'état d'avancement du contrat de plan Etat-Région 2000-2006.

RAPPORT N° 01.01. – CONTRAT DE PROJETS ETAT-REGION 2007-2013

M. le PRESIDENT. – Je vais vous faire une présentation de ce contrat de projets, M. ANDRIEU complètera, il a suivi tous les travaux de mise en œuvre de ce contrat de projets 2007-2013.

On peut dire que la préparation de ce contrat se caractérise de trois manières :

D'abord, la réactivité régionale. Le Préfet de Région a reçu mandat à négocier le 6 mars 2006 et le 25 avril suivant, le Conseil Régional délibérait pour fixer le cadre et les modalités de la négociation, soit 20 jours plus tard.

En vous proposant de délibérer aujourd'hui, nous sommes la première Région de France qui se met en capacité de signer ce contrat de projets en vue d'une prise d'effet effective au 1^{er} janvier 2007. Je rappellerai simplement que pour le contrat de plan précédent, 2000-2006, la Région Languedoc-Roussillon avait été la dernière à le signer et que tout au long de ce contrat, nous avons pâti du retard pris au départ et avons pris du retard. Donc, il y a 6 ans, nous étions derniers, cette fois, nous sommes premiers. C'est bon signe.

Je voudrais remercier ici pour leur implication directe, côté Etat, M. THENAULT, Préfet de l'Hérault, Préfet de Région, M. CELET, Directeur du SGAR, et l'ensemble des directeurs d'administration régionale. Côté Région, je voudrais remercier M. ANDRIEU, Vice-Président, M. COUGNENC, Directeur Général des Services, ainsi

que l'ensemble des Vice-Présidents concernés et de l'administration régionale. Voilà le premier point que je voulais souligner sur la réactivité régionale.

Le deuxième point, c'est la richesse de la concertation démocratique qui a aidé à élaborer ce contrat. La concertation a été riche et élargie avec notamment l'organisation de trois conférences territoriales générales, le 31 mai, le 10 octobre et le 15 novembre réunissant l'ensemble des représentants des territoires régionaux ainsi que l'organisation d'un séminaire de concertation territoriale qui a duré trois jours, les 25, 26 et 27 juillet, réunissant plus de 750 acteurs territoriaux et socio-professionnels, avec la convocation des instances de concertation mises en œuvre par le Conseil Régional dans différents domaines, Conseil Régional de la Jeunesse, Comité Arago pour la recherche de l'université, CEPRALMAR, Comité Régional de Concertation Agricole, etc...

Nous avons eu peu d'opinions défavorables sur le projet qui va vous être soumis.

Enfin, ce contrat vise à l'efficacité pour atteindre trois objectifs :

Il faut se mobiliser pour défendre la dotation attribuée à la Région. L'Etat a décidé de consacrer 10,5 milliards d'euros à l'ensemble de ces contrats, soit une réduction de 15 % par rapport aux crédits apportés par l'Etat aux régions françaises en 2000. Avec une enveloppe initiale de 429,90 M €, c'était une réduction de 10 % attribuée au Languedoc-Roussillon. Mais il faut remarquer que la Région Languedoc-Roussillon est la 5^{ème} Région pour la baisse, elle est donc relativement moins mal traitée que d'autres.

Le résultat de la mobilisation a été atteint puisque le 2 novembre, M. le Préfet nous a annoncé que l'enveloppe était portée à 496,20 M €, soit une augmentation de 66,3 M € ou plus exactement de 15,5 %. Ce résultat ne fut possible que grâce à la qualité reconnue aux dossiers portés par la Région, dont aucun n'a été contesté par les représentants du gouvernement, et au soutien de la totalité de nos partenaires régionaux sur la cohérence du projet global. Je remercie ici la Chambre d'Agriculture, la Chambre des Métiers, les Chambres de Commerce, les syndicats et les organisations diverses qui siègent dans ces comités de concertation que nous avons réunis.

Nous nous sommes mobilisés pour obtenir une dotation plus importante de crédits européens également et nous avons obtenu en plus 349,20 M € malgré la réduction de l'enveloppe globale européenne, nous avons obtenu malgré tout un fléchage de la plus large partie de ces crédits. C'est la nouveauté, il y a une baisse des aides européennes, mais dans le précédent contrat, ces aides étaient indépendantes du contrat. Là, on a fléché les aides européennes sur les propositions reprises par le contrat de projet et on peut dire donc que d'un côté, il y a la Région et de l'autre, l'Etat appuyé par l'Europe.

En conclusion, il reste que si l'exercice me paraît avoir été bien mené, il demeure extrêmement frustrant au regard de l'ampleur et de l'ambition des projets présentés par les élus régionaux et les acteurs locaux, au regard des besoins exprimés par la population et les socio-professionnels.

Au terme de ce parcours qui a duré plus de 6 mois, une frustration et un plaisir. La frustration, c'est que nous avons obtenu moins que la dernière fois. Je voudrais vous dire clairement le choix devant lequel nous étions. Il y a des échéances électorales en 2007, la présidentielle et les législatives et en 2008, les municipales voire les sénatoriales. Nous avons le choix entre traîner en espérant des lendemains meilleurs et donc, ne pas signer. Nous recommençons le processus dernier qui avait prolongé à l'infini les discussions faisant qu'on avait été la 26^{ème} Région sur 26 à signer. Nous avons préféré, j'ai tranché mais avec l'accord total de M. ANDRIEU que je remercie, couper la poire en deux. Bien sûr, nous espérons que nos couleurs l'emporteront à la présidentielle et donc aux législatives et qu'il y aura, comme on dit vulgairement, une « resucée », mais un tien vaut mieux que deux tu l'auras. Notre position est simple, prendre aujourd'hui tout ce qu'on peut prendre dans les circonstances actuelles qui nous sont plutôt défavorables et si notre camp l'emportait, nous essaierons de renégocier pour une rallonge. Tout ce que nous avons, nous le tiendrons, et ce que nous aurons en plus, ce sera autant de pris. Nous avons voulu régler cette affaire avant Noël de façon à ce que, avant que la France se mette en campagne électorale, nous adoptions notre contrat de projets et commençons à l'appliquer. Quand les élections seront passées, au dernier trimestre 2007, s'il y a lieu, avec le nouveau gouvernement s'il correspond à nos vœux, nous essaierons d'aller plus loin. En attendant, nous tiendrons tout ce qui sera pris aujourd'hui. C'est pour cela que nous vous proposons ce contrat que M. ANDRIEU va vous présenter maintenant.

M. ANDRIEU. – C'est un moment important de notre mandature et effectivement, le contrat de projets dans lequel nous nous inscrivons, au-delà de la terminologie, porte un sens totalement différent des périodes passées. Par le passé, nous étions amenés à négocier avec l'Etat ce que nous appelions contrat de plan et nous venons de faire le bilan de l'exécution du contrat de plan actuel. Aujourd'hui, au-delà de la terminologie, ce contrat de projets est d'autre nature et nous avons longuement, en son temps, dénoncé cette nouvelle façon, de la part de l'Etat, d'appréhender les problématiques d'aménagement du territoire. Tout simplement, parce qu'en éliminant la planification, l'Etat montre une ambition bien en deçà de ce que nous pouvions imaginer par le passé en matière d'organisation et de développement des territoires. Nous avons dénoncé avec force cette nouvelle pratique en matière de contrat de projets qui minimise bien entendu toute stratégie de développement des territoires régionaux pour configurer un développement national au regard de l'enjeu européen et mondial dans lequel nous sommes aujourd'hui.

Pour autant, dès le départ, nous avons souhaité écouter l'Etat au regard de ces nouveaux dispositifs et dès le départ, dès lors que nous avons eu connaissance du mandat de négociation du Préfet qui s'élevait en matière de volume budgétaire à un montant de 429 M €, nous avons immédiatement considéré que ces montants étaient bien en deçà des ambitions que nous souhaitions porter à l'échelle régionale. Nous avons une alternative, soit de refuser tous travaux de négociation et de mise en perspective, soit essayer d'utiliser au mieux les crédits portés par l'Etat comme ceux portés par l'Europe au regard de la réalité régionale. Nous avons choisi la seconde hypothèse, la seconde méthode de travail, en proposant, dès le départ, à l'Etat, de réaliser tout d'abord, et c'est la méthode qui a été acceptée par les services de l'Etat, un diagnostic régional élaboré en commun par les services de la Région et les services de l'Etat. C'est à partir de ce diagnostic que nous avons proposé à l'Etat, non pas de prendre en considération uniquement les projets de compétences Etat et de dimension nationale mais en essayant de mettre en perspective un projet

réellement régional axé sur nos priorités régionales en tant que nous, Conseil Régional, chef de file de la démarche, avec la volonté forte de signer un contrat unique entre l'Etat et la Région dans cette période de 2007 à 2013.

L'Etat ayant accepté la méthode que nous lui avons proposée, nous avons mis en perspective un certain nombre de séances de travail, de concertations, de consultations et de participation pour faire en sorte que nous ayons un regard exhaustif sur les besoins en matière de développement du territoire régional allant de la période 2007 à 2013. C'est au regard d'un projet régional élaboré et porté par l'assemblée régionale que nous représentons ici que nous avons pu flécher les crédits d'Etat ainsi que les crédits européens sur nos priorités.

Il va sans dire que même si les crédits d'Etat sont en deçà des besoins exprimés, par le biais de ces financements croisés, Etat et Europe, nous arrivons aujourd'hui à un montant de contrat de projets de plus de 3 milliards d'euros sur lequel la Région s'engage à plus de 800 M €, l'Etat passant d'un mandat initial de 429 M € à 496 M €, cela nous permet de drainer des fonds européens sur nos priorités, j'insiste sur cet aspect-là, de plus de 339 M €. Ce qui fait qu'au total, la participation régionale, la participation d'Etat et la participation de l'Europe amènent des cofinancements plus importants que ce que nous avons pu avoir dans le dernier contrat de plan, mais cette fois-ci, avec la différence forte et essentielle, c'est que l'argent public va aller sur l'ensemble de nos priorités.

Sur cette démarche, nous avons dès le départ, au regard du diagnostic élaboré en commun, défini ensemble quatre enjeux qui impactent le territoire régional.

Le premier étant lié à l'enjeu du dynamisme démographique au niveau régional ; le second, à l'enjeu économique au regard de notre situation eu égard au retard pris également dans les dernières mandatures ; le troisième enjeu, important et fort pour le territoire régional, est celui lié à l'environnement avec des aspects multiples liés aux énergies, aux pollutions diverses comme aux risques qu'il nous appartient de prévenir ; le quatrième enjeu sur lequel nous avons articulé le contenu du contrat de projets à venir est celui lié à l'aménagement du territoire en prenant en compte les phénomènes qui nous sont propres de métropolisation et de concentration démographique sur ce qu'on appelle communément le trait littoral.

De ce diagnostic élaboré en commun et de ces enjeux définis par nous-mêmes, nous avons extrait cinq priorités qui structurent le contrat de projets qui vous est présenté aujourd'hui, ce sont des priorités identifiées et positionnées par nous-mêmes, Conseil Régional, sur lesquelles l'Etat a accepté d'organiser l'attribution de fonds d'Etat ou de fonds européens.

La première priorité, que nous avons avec force voulu mettre de façon hiérarchique en priorité 1, est celle qui est relative à la revalorisation du capital humain ; la seconde est celle relative à l'économie régionale et en particulier le lien avec les entreprises ; la troisième, qu'il nous a paru important de mettre en avant, est celle liée à l'équilibre territorial au regard de la structuration de la région qui s'organise autour des 9 agglomérations, donc de problèmes urbains, périurbains, d'une part, du trait littoral, d'autre part, de la zone de plaines qui parcourt la région du nord au sud et d'est en ouest pour ce qui est de la partie du département de l'Aude et enfin, des deux parties de massifs, Massif Central et Pyrénées, avec les zones de piémont,

dans un souci d'équilibre territorial ; la quatrième priorité, et non la moindre et sur laquelle il a été rappelé au moment du bilan de l'ancien contrat de plan, le contrat de plan actuel, est celle liée aux transports, avec un effort essentiel fait sur le fer considérant que le volet routier n'est plus dans le cadre du contrat de projets ; enfin, la cinquième priorité est l'enjeu de l'assurance d'une meilleure cohésion sociale.

Nous avons mis en œuvre, dans un délai imparti par l'Etat qui était quasi impossible à tenir, une large concertation, nous avons travaillé au sein de la conférence territoriale régionale qui rassemble en son sein la Région, les Présidents de Conseils Généraux, les Présidents d'Agglomérations, mais également, les Présidents de Pays et les Présidents de Parcs Naturels Régionaux au travers d'un ensemble de séances de travail, sur l'élaboration...

M. le PRESIDENT. – Si vous me permettez un mot, conférence territoriale que nous avons élaborée et qui n'existe pas dans la plupart des régions.

M. ANDRIEU. – Lorsqu'elles existent, elles rassemblent la Région, les Départements et les Agglomérations. Et nous, parce que c'est notre choix, nous avons ajouté au sein de ces conférences territoriales, les Pays et les Parcs Naturels Régionaux, ce qui nous permet de couvrir ainsi l'ensemble du territoire régional, ce qui est, sans nul doute, une des raisons d'un contrat de projets équilibré aujourd'hui avec un volet territorial important, ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble des autres Régions françaises à ce jour.

Le résultat de ce processus engagé à notre initiative nous positionne de façon formelle comme le chef de file de ce nouveau contrat de projets avec les résultats que vous avez évoqués, M. le PRESIDENT, en matière de montant financier puisque l'Etat est passé d'un montant, sur le premier mandat de négociation, de 429 M _ à 496 M _. Cela a permis, même si nous sommes à moins 15 % en rapport avec l'ancien contrat de plan, de flécher 339 M _ de crédits européens sur nos propres priorités, sachant, il faut insister également, que sur les 339 M _, plus de 105 M _ seront gérés sur les crédits dits globalisés, c'est-à-dire directement par notre assemblée et nous aurons toute latitude d'affecter ces fonds directement sur nos priorités régionales.

La Région propose d'impacter 814 M _ et un peu plus sur l'ensemble du contrat de projets Etat-Région 2007-2013. Sur l'axe 1, l'axe prioritaire qui est celui relatif à la valorisation du capital humain et qui bénéficiera globalement de 135,7 M _, la Région amène 121,8 M _ pour l'enseignement supérieur et la recherche. Je rappelle ici avec force qu'il n'est pas du tout dans notre domaine de compétences d'intervenir dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais c'est une grande priorité régionale et une volonté forte que d'investir dans la matière grise pour anticiper sur le développement de ce territoire régional. C'est une affirmation forte aujourd'hui, pour mémoire...

M. le PRESIDENT. – Avec votre accord, je voudrais souligner le travail de Mme LE DAIN et de M. LEVITA avec l'ensemble des universitaires parce que la situation de l'Etat est incohérente à l'heure actuelle. La recherche est l'axe principal du développement, or, elle ne fait pas partie des compétences formelles de la Région, c'est donc le flou le plus absolu. Bien sûr, nous aurions pu jouer petit en n'aidant pas la recherche. Dans le précédent contrat de plan, lorsque l'Etat mettait 100 €, la

Région en mettait 60. Cette fois, non seulement nous avons décidé de poursuivre, mais en plus d'augmenter. Je voudrais insister sur ce que vient de dire M. ANDRIEU. En matière de recherche, désormais quand l'Etat met 100 €, nous mettons 100 €. Donc, nous avons augmenté notre participation de 60 à 100, c'est à dire de 66 %. Nous avons augmenté la part de la Région pour l'aide à la recherche, à l'université et aux grandes écoles de 66 %. C'est un fait majeur et je pense que nous avons fait le bon choix, celui du développement, parce que la création d'emplois passe par des choix de ce type.

M. ANDRIEU. – Donc, majoration du taux d'intervention en passant de 60 à 100 %, lorsque l'Etat met 1 €, la Région en met 1 aussi. Il est proposé de faire cette démarche qui est un choix politique considérable.

Pour ce qui est de la formation professionnelle, nous sommes à équivalence de l'Etat puisque nous affichons 13,9 M €, sachant que dans le cadre du contrat de projets, nous sommes au cœur de notre compétence et nous avons aligné 13,9 M € pour la bonne raison que l'Etat mettait 13,9 M €. Il est bien entendu que notre intervention dans ce domaine-là est bien supérieure aux 13,9 M €. Nous avons décidé de jouer le jeu de la parité et de la clarté pour montrer que dans ce domaine-là la part de l'Etat était bien faible au regard de ce que met la Région dans le champ de la formation professionnelle.

Sur l'axe 2, celui relatif au soutien aux entreprises, nous affichons un montant de 156,8 M € par région bien entendu, dont 78,4 pour les entreprises, 78,4 pour l'agriculture et la pêche, contre 74,48 M € pour l'Etat. Cela, malgré l'obtention par la Région d'un plan viticole évalué à plus de 62 M €. Dans cette somme qui agrège l'ensemble de nos interventions sur le volet viticole, il y a un volet spécifique pour répondre aux problématiques de la crise actuelle à savoir intervenir de façon concertée sur la gestion de l'arrachage et en particulier des friches que vont générer ces arrachages dans les années à venir. Ce volet spécifique sur la partie viticole s'élève à 32 M €.

L'axe 3 relatif à l'aménagement équilibré du territoire reçoit 270 M € de la Région dont 120 M € pour les territoires et 150 M € pour l'environnement en prenant en compte notamment les risques d'inondation, contre 188,6 M € pour l'Etat. Pour ce volet, le volet territorial, il s'agit d'un volet assez exceptionnel puisque l'ensemble des Régions de France n'a pas souhaité le mettre en perspective, nous avons considéré, dans le travail élaboré, que l'essentiel du contrat de projets présentait principalement les sites urbains, que ce soient la formation, la recherche, l'université, les transports et autres, et qu'il était important d'avoir un volet territorial conséquent pour rééquilibrer en matière d'impact sur le territoire régional. En cela, nous avons négocié avec l'Etat ces enveloppes où la Région met 120 M € dont 4 M € sur l'Etablissement Public Foncier Régional, et l'Etat, dans les négociations, a accepté de venir également sur l'Etablissement Public Foncier Régional à hauteur de 4 M €. Ce qui nous amène à 116 M € par région qui vont aller sur les territoires avec les contrats spécifiques avec les départements, la Lozère et le Pays Cathare pour l'Aude, avec les agglomérations sur les contrats de projets spécifiques dans la durée du contrat 2007 à 2013, et avec des contrats avec les Pays pour mettre en perspective cet aménagement de développement équilibré territorial. En cela, l'Etat met une enveloppe de 30 M € et flèche 10 M € de Feder et 15,5 M € de Feader, ce qui porte l'enveloppe territoriale à 155,5 M € d'interventions non pré-affectées qui devraient

nous permettre dans la durée des 7 ans d'aller sur des contrats de partenariat au plus près des réalités locales.

M. le PRESIDENT. – Je voudrais insister, dans ce volet, sur la responsabilité que vous prenez. Depuis que Napoléon III a fait faire les digues du Rhône dans les années 1852-1860, il y a 140 ans, aucune action sérieuse n'avait été prise dans la région pour lutter contre les inondations. On se contentait d'indemniser, depuis 20 ou 30 ans, les inondés après la catastrophe. Nous prenons les choses en mains et nous occupons, dans un plan qui va des Pyrénées-Orientales au Rhône, des façons d'éviter les inondations. Nous sommes la Région qui va le plus loin en France dans ce secteur et de loin. Je pense que c'est essentiel. Pour le Rhône, pour la première fois nous prenons en mains la réfection des digues du Rhône qu'on avait laissée aux riverains. C'est comme si les riverains des autoroutes étaient chargés d'entretenir les autoroutes. C'est aberrant. J'ai demandé pour plus tard qu'il y ait un plan européen et que l'Europe s'occupe de ses grands fleuves, ce qu'elle ne fait pas. Elle intervient sur les routes, les chemins de fer, mais pas sur le Danube, le Rhin, le Rhône, la Loire. Or, cela devrait aussi être une action européenne. Cela mettra du temps mais je pense qu'un jour on y arrivera.

En tous les cas, nous, Région, nous lançons désormais non pas dans la réparation des dégâts causés par les inondations mais dans une véritable politique de prévention des inondations. Déjà, nous avons signé deux contrats pour l'Orb et l'Aude.

Mme CELLIER. – Je voudrais intervenir simplement pour vous dire que votre prédécesseur intervenait dans le plan de prévention des digues puisque nous avons toujours voté à hauteur de 20 % les subventions dans le cadre des réfections, des réparations ou des préventions des inondations pour les digues, même les constructions de digues nouvelles.

M. le PRESIDENT. – Il a peut-être lancé la machine mais je crois que nous avons beaucoup augmenté. De toutes façons, ce n'est pas sa faute si on n'a rien fait depuis 1860. Il ne porte pas tous les péchés du monde.

M. ANDRIEU. – L'axe 4 relatif au renouvellement de l'offre des transports bénéficie de 223,5 M _ de la Région, dont 209,7 M _ pour le ferroviaire et les ports, et 14 M _ pour les nouvelles techniques de communication contre 74 M _ de l'Etat. On voit bien sur cet axe-là que les montants au regard des besoins sont bien insuffisants et également combien la part de la Région est importante dans cette configuration du contrat de projets à venir 2007-2013, avec bien entendu, tout l'axe des études sur le Train à Grande Vitesse de Perpignan à Nîmes et les contournements de Nîmes et Montpellier, combien est important également l'engagement de l'Etat dans la maintenance et la réhabilitation de la ligne actuelle de Nîmes à Perpignan et également de participer et contribuer à tout ce qui touche à la modernisation des lignes existantes de réseau secondaire ou à la régénération des lignes. Ce qui est important aussi dans ce secteur pour irriguer l'ensemble du territoire régional et ne laisser aucune parcelle du territoire isolée et loin des voies de communication.

Le dernier axe, celui relatif à la cohésion sociale, ciblé sur les investissements dans la culture et le patrimoine, il recueille 13,4 M _ de la Région contre 18 M _ de l'Etat ciblés principalement sur des équipements d'intérêt national.

Voilà, M. le **PRESIDENT**, une lecture très synthétique du lourd travail mis en œuvre depuis plusieurs mois maintenant mais qui représente un enjeu considérable pour l'avenir du territoire régional.

Avant de vous proposer de le mettre en débat, en votre nom, je voudrais à mon tour remercier de façon formelle et même rendre presque un hommage particulier à celles et ceux qui ont contribué à l'édition de ces travaux dans une configuration temporelle sans précédent, en particulier les Vice-Présidents qui se sont lourdement impliqués dans le contenu de ce contrat de projets, mais également l'administration sous la responsabilité de Claude COUGNENC, Directeur Général des Services, mais encore le Cabinet, et enfin un hommage particulier à Jean-Philippe BROSSARD, Directeur des Politiques européennes et contractuelles, qui s'est réellement impliqué dans ces travaux-là.

Le Conseil Economique et Social a émis un avis favorable à l'unanimité sur les travaux qui lui ont été présentés.

M. le PRESIDENT. – A ce que vient de rapporter M. ANDRIEU s'ajoutera un volet territorial qui fera l'objet d'une négociation spécifique qu'il conduira au cours de l'année 2007.

Nous ne pourrions pas bénéficier des sommes nécessaires pour prendre en compte toutes les demandes faites mais nous essaierons d'aller au maximum. L'Etat envisage assez peu pour ce volet territorial, à peine 34 M €, ce qui est très faible. La Région insistera cependant dans ce domaine pour que l'Etat s'appuie sur les contrats territoriaux déjà signés avec les Départements, les Agglomérations, les Pays et les Parcs Naturels Régionaux car ils constituent déjà un socle de travail pertinent.

Je rappelle ici à juste titre la nécessité de disposer de crédits d'ingénierie sur la durée du CPER à affecter à tous les territoires composant la région, sans être restreints à la coopération métropolitaine ou à la question du changement climatique.

Pour être exhaustif, je me dois de rappeler aussi le souhait de la Région d'intégrer à la rédaction du contrat de projets la plus grande partie des fonds européens disponibles dans les programmes opérationnels, soit 339,3 M €. Sur ce total, nous avons obtenu qu'un peu moins du tiers, 105,5 M €, seront directement gérés par le Conseil Régional dans le cadre des enveloppes globales pour ce qui concerne en particulier la formation et l'emploi, 30,5 M €, les entreprises, 15 M €, l'environnement, 20 M €, plus 15 M € pour les énergies renouvelables, enfin, les transports, 25 M €.

D'autre part, il faut ajouter à ce contrat de projets Etat-Région les contributions des autres collectivités territoriales et organismes publics, les Départements, les Agglomérations, les Pays. Au total, ce contrat de projets Etat-Région entraîne 3 milliards d'euros d'investissements sur les 7 ans à venir.

Il reste maintenant à faire une double validation, d'abord, l'Etat qui doit donner l'autorisation au Préfet de signer, nous avons envisagé la date du 18 décembre avec M. le Préfet. Je l'ai fait pour faire plaisir à mes collègues, Présidents de Région, qui se réunissent les 12 et 13 décembre. Nous avons prévu de signer le 6 décembre et ils m'ont demandé de ne pas trop en faire à vouloir être les premiers, on leur a donné

10 jours de délai et nous signerons le 18. Le CESR a déjà donné un avis favorable à l'unanimité. Il restera votre avis favorable tout à l'heure, je l'espère, par le vote à intervenir après la discussion.

Nos conditions préalables à la négociation ayant été respectées, je remercie M. le Préfet. Nous signons un contrat de projets unique Etat-Région en reconnaissant les priorités régionales comme base de discussion.

Enfin, et c'est très important, nous avons obtenu que le fléchage des fonds européens disponibles en Région soit affecté sur nos propres politiques de développement.

Si je résume, ce contrat entraîne un volume d'investissements exactement de 3 milliards d'euros. La participation des trois intervenants principaux est la suivante : La Région avec 814,35 M €, l'Etat avec 495,92 M €, l'Europe avec 339,35 M €. On peut donc se féliciter, au-delà des réserves faites par M. ANDRIEU, de la convergence des analyses de l'Etat et du Conseil Régional en ce qui concerne le diagnostic sur les forces et les faiblesses du territoire ainsi que sur les enjeux et les défis à relever en Languedoc-Roussillon.

La note du CESR diffusée en septembre dernier, que vous avez reçue, met clairement en évidence cet accord.

Le processus de concertation engagé cet été s'est révélé utile car il avait permis en effet de faire émerger dans le cadre du dispositif contractuel national imposé de réelles priorités régionales, exercice dont la réussite était d'autant plus nécessaire qu'existe une réelle compétition entre les régions d'Europe pour obtenir des financements communautaires destinés à des projets stratégiques. Or, les fonds européens dont les crédits de contrat de projets sont l'indispensable contrepartie ont tendance à décroître du fait de l'élargissement de l'Union européenne à de nouveaux pays et aussi que les pays européens n'ont pas eu le courage d'augmenter leur budget.

La seconde observation qui peut être formulée concerne le niveau d'engagement de l'Etat qui, chacun l'a constaté pour le regretter, s'est réduit par comparaison avec ce qu'étaient ses dotations contractuelles précédentes, et même une fois exclus du calcul les routes et le logement, pour que les comparaisons aient un sens. Bien évidemment, l'action de l'Etat en région ne s'épuise pas dans le seul contrat de projets, pas plus d'ailleurs que celle du Conseil Régional, il n'en demeure pas moins vrai qu'une attention particulière et permanente devra être portée à l'exécution de ce contrat si vous le votez de façon à ce qu'il n'y ait pas de reflux progressif de l'intervention financière de l'Etat en Région. Les capacités contributives des habitants et des entreprises de la région ne sont pas illimitées, d'où comme l'ont souligné de nombreux Conseillers Economiques et Sociaux, la nécessité d'une véritable stratégie d'évaluation des politiques publiques régionales sur lesquelles nous nous sommes engagés. En participant de façon massive, 814,32 M €, au financement du futur contrat de projets Etat-Région, le Conseil Régional a du même coup voulu signifier qu'il attachait une grande importance à la concrétisation de priorités qui ont recueilli auprès des responsables professionnels un large assentiment.

Mais au-delà des enveloppes de crédits, il s'agit de levier, du processus de dynamisation sur l'économie, à la création de richesses et d'emplois, vous savez que j'ai rencontré avant-hier le Conseiller Régional de Ganges à qui j'ai promis le soutien massif de la Région pour aider les Gangeois en difficulté, avec les problèmes de Well comme nous avons aidé la Haute-Vallée de l'Aude. Je me permets de dire qu'il faut anticiper, il y a 6 ans, j'avais dit qu'il fallait soutenir le textile et se préoccuper de trouver de nouvelles entreprises. A l'époque, on m'avait renvoyé dans mes foyers sèchement, je suis obligé de constater, hélas, que j'avais raison. Il faut tout faire pour sauvegarder le textile à Ganges, il faut s'attaquer à installer dans cette ville, qui dispose d'ouvriers rompus aux techniques industrielles depuis deux siècles, de nouvelles entreprises pour le secteur Ganges-Le Vigan. Le soutien de la Région ne manquera pas comme nous avons soutenu la Haute-Vallée de l'Aude.

Nous comptons donc sur l'effet de levier de ce contrat de projets comme processus de dynamisation de l'économie. Nous voulons renforcer aussi la cohérence territoriale et sociale d'ici 2020 et ce contrat va jusqu'en 2013. Il va arriver 300 à 400 000 habitants supplémentaires dans la région et il ne faut pas qu'ils s'agglutinent sur le trait côtier, il faut défendre les hauts cantons. Il y en a qui ne veulent pas utiliser le mot d'arrière-pays, je trouve cela ridicule car c'est un mot de géographe et le mot « arrière » n'a aucun sens péjoratif mais ne l'employons pas, disons « les hauts cantons ». Il faut qu'une grande partie des nouveaux arrivants puissent s'installer aussi bien à Mende qu'à Céret, Bédarieux, Lodève ou à Florac. Nous tâcherons d'y veiller et c'est un des soucis de ce contrat de projets.

Les choix stratégiques que nous avons faits sont donc essentiels et les efforts que se proposent d'engager l'Etat, la Région et les fonds européens pour être insuffisants seront quand même extrêmement importants. Nous faisons ces efforts dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la recherche en lien avec les PME et les entreprises, l'économie de la connaissance, mais nous n'oublions pas, et il y a une formidable montée en puissance, la défense de l'environnement et les investissements sur l'environnement qui étaient largement ignorés dans le précédent contrat de plan. Ils occupent là non seulement une place majeure, mais une place essentielle dans ce contrat de projets.

Enfin, je pense que cela fera plaisir à Mme ARDITI, il n'y a rien sur les routes parce qu'elles sont comprises ailleurs, et il y a un énorme effort sur le ferroviaire et les ports, ce qui ne faisait pas du tout partie du contrat précédent. Je remercie M. GAYSSOT de l'impulsion qu'il a donnée à ce secteur. Voilà l'essentiel de ce que je voulais vous dire.

Je vais prendre les demandes d'interventions : Mme TIGNERES, M. BECQUE, Mme ARDITI, M. GAYSSOT, M. PIETRASANTA, M. ROSSIGNOL, M. JAMET, M. BOURQUIN, M. NAVARRO.

Je mets aux voix la liste des intervenants :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

Mme TIGNERES. – J'ai bien entendu ce qui venait d'être dit, notamment sur l'urgence de la signature de ce contrat de plan que vous voulez finaliser avant fin décembre de cette année et je dois dire que j'ai un avis complètement divergent parce qu'il me semble que le premier point présenté par M. ANDRIEU qui était le bilan du précédent contrat de plan atteste que nous avons pris pas mal de retard sur la réalisation du contrat 2000-2006 et il semblerait qu'on puisse exiger de l'Etat aujourd'hui, avant de signer un nouveau contrat, qu'il finalise le précédent. Je n'ai pas beaucoup confiance dans la parole d'un Etat qui est capable de déshabiller au cours d'avenants, notamment en 2005 on a déshabillé la ligne Béziers-Neussargues pour mettre sur Saint-Charles, au gré de sa volonté.

En même temps, je pense que ce contrat ne s'imposait pas dans l'urgence. Je crois savoir que dans d'autres régions on prend le temps encore de la réflexion parce que je ne veux pas mettre en doute notre capacité à voir changer les choses au mois d'avril 2007 pour espérer autre chose, même plus qu'une resucée, M. le PRESIDENT, mais une véritable renégociation des contrats de projets Etat-Région. Je crois que ce qui fonde en plus notre désaccord avec le projet, c'est qu'il entérine le fait d'un recul de l'Etat-nation qui finalise complètement les engagements de l'Etat. J'en veux pour preuve le montage financier qui est imposé sur ces nouveaux contrats de projets où on n'est plus sur la base du 50-50 comme par le passé mais sur 2/3-1/3 et cela ne me paraît pas du tout satisfaisant. Ce n'est pas l'absence du volet routier qui peut expliquer seulement cela parce qu'à certains moments on nous fait porter des responsabilités qui nous échappent complètement.

Je prendrai un exemple anecdotique avec le changement climatique pour lequel je serais forcément d'accord si, à un moment donné, nous étions autorisés, y compris à la maîtrise des flux autoroutiers, ce qui ne sera pas le cas à la suite de ce contrat de projets. Il aggrave le déséquilibre entre les régions parce que la mission de solidarité de l'Etat ne joue plus et il fait peser un danger sur les régions qui est colossal, et sur la nôtre particulièrement, d'une augmentation de la fiscalité locale qui va être insupportable pour les ménages. J'ai entendu aussi votre discours sur le problème des universités et de la recherche, je le trouve très onéreux, il est peut-être efficace économiquement, il n'empêche qu'aujourd'hui on entérine une situation de fait où c'est l'impôt sur les ménages qui sera obligé de prendre en charge les compétences qui devraient rester du seul fait de l'Etat.

Je ne veux pas minimiser ce que vous avez gagné, M. ANDRIEU et toute l'équipe, puisque de 420 M €, nous sommes passés à 496 M €. Je ne veux pas minimiser ce que vous avez gagné en terme d'enveloppe et de gains au niveau de l'enveloppe. Je ne veux pas non plus minimiser ce que vous avez mis en avant, c'est-à-dire l'idée que nous ferions venir l'Europe sur nos propres projets régionaux, mais je crois que notre région méritait mieux que ce que l'Etat nous offre compte tenu de ce que vous avez dit d'ailleurs, l'augmentation de la démographie, mais je pense à autre chose, à ce déficit d'industrialisation qui est récurrent, chronique, aux carences en emplois, mais aussi, à une précarité particulière vécue presque historiquement dans cette région Languedoc-Roussillon.

J'aurais espéré vraiment qu'on freine des deux fers, qu'on mette en avant les carences de l'Etat pour éclairer aujourd'hui les Français à la veille d'une campagne électorale qui va être quand même majeure pour l'avenir du pays. En tout cas, je le dis ici avec solennité, l'Association des Régions de France n'a pas joué son rôle dans

cette affaire, dans ce contexte où l'argent régional va largement irriguer le monde de l'entreprise puisque la politique en direction des entreprises se traduit essentiellement par des subventionnements, je suis contente d'apprendre qu'on va réactiver la commission de contrôle d'utilisation des fonds publics, ce sera le moment ou jamais.

J'aurais aimé que dans ce contrat on tire l'Etat vers la création d'un fonds régional pour l'emploi et la formation pour aider aux financements de toutes les entreprises qui font de gros efforts pour la création d'emplois et je crois surtout qu'il ne peut pas y avoir de développement harmonieux du territoire si le rôle de régulation de l'Etat n'est pas présent sans arrêt. La décentralisation a des avantages, il faut quand même qu'en terme de solidarité nationale, l'Etat ne se défausse pas.

Voilà pourquoi, considérant que vous n'avez pas toutes les clés du camion, en tout cas, il vous manque peut-être la clé de contact dans cette affaire, nous souhaiterions ne pas participer au vote, M. le **PRESIDENT**. Je sais que c'est une démarche que vous n'acceptez pas d'ordinaire, je vous demande exceptionnellement de nous autoriser à ne pas participer au vote.

M. le PRESIDENT. – Si cela peut vous faire plaisir, c'est avec plaisir.

M. JAMET. – Cela n'existe pas.

M. le PRESIDENT. – C'est comme une abstention. J'ai écouté avec attention ce qu'a dit Mme TIGNERES et je voudrais dire deux choses. Sur un point, je voudrais la rassurer et sur l'autre, donner mon avis parce qu'elle est tout à fait fondée à défendre sa thèse.

Nous ne signons pas un contrat de plan cette fois-ci, M. ANDRIEU l'a souligné, c'est un contrat de projets. De ce point de vue, les contrats de projets version 2007 n'ont rien à voir avec le contrat de plan version 2000. Dans cette nouvelle version, les sommes non engagées seront retirées et peut-être même affectées à d'autres projets puisqu'on doit revoir dans deux ans, en 2009, ce contrat, c'est prévu. Les sommes seront donc retirées selon une procédure de dégagement d'office similaire à celle qui existe pour les fonds européens. C'est quand même une garantie relative.

Sur le fond, sur ce que vous avez dit, je me suis posé le problème lorsque nous en avons parlé avec M. ANDRIEU. Fallait-il retarder le débat jusqu'à l'automne 2007 après les élections pour essayer de gratter un peu plus, on revenait donc dans la situation du précédent contrat, où on aurait été les derniers à signer ou alors, prenait-on le maximum de ce qu'on pouvait prendre aujourd'hui quitte à renégocier ?

J'ai tranché sur la deuxième solution pour une raison évidente. Actuellement, la situation de la France est catastrophique sur le plan financier. JOSPIN avait remboursé les emprunts, là, depuis 5 ans, nous sommes le pays le plus endetté d'Europe. La France n'a jamais été aussi endettée qu'aujourd'hui. Nous vivons à crédit. Le résultat est que si nous prenons le pouvoir, je suis raisonnablement optimiste et je pense qu'on a de bonnes chances de l'emporter même si rien n'est joué, les difficultés commenceront le lendemain de la victoire. S'il y a quelques fonds, il faudra les mettre pour augmenter le SMIG, les plus bas revenus. Et je ne suis pas sûr que les contrats de plan seront, dans cette optique, prioritaires. Pour le moment, je n'ai vu aucun candidat qui s'engageait à rénover les contrats de plan ni à droite ni

à gauche. En tant que Président de Région, je suis conduit à la prudence. J'aime mieux engranger ce que je peux pour ensuite négocier en plus. Les difficultés existeront et ne croyez pas qu'on va raser gratis et si demain on gagne, j'ai peur que l'Etat ne renégocie rien, il y aura d'autres priorités au 2^{ème} semestre 2007 que de renégocier les contrats de plan. S'il le fait, tant mieux, pensez bien que nous sauterons sur l'occasion. Je ne dis pas, Mme TIGNERES, que nous avons raison, mais c'est un pari, et je pense qu'en prenant ce qu'on peut et en essayant de gratter plus, finalement, on ne prend pas beaucoup de risques. Il y aura beaucoup d'autres priorités, rembourser la dette, augmenter les bas revenus, le SMIG, s'occuper des personnes en détresse, cela sera plus prioritaire que de renégocier les contrats de plan. Je comprends tout à fait votre intervention.

M. BECQUE. - M. le PRESIDENT, je viens une fois de plus avec vous de prendre une leçon de politique réaliste puisque, si je comprends bien, vous nous proposez, malgré les critiques très vertes que vous formulez à l'égard du présent gouvernement, de lui prendre les 496 M _ qu'il vous donne et à l'inverse, vous nous dites que le prochain gouvernement que vous appelez de vos vœux, vous n'êtes pas bien sûr qu'il vous donne un petit quelque chose, peut-être même moins. Cela s'appelle de la réal politique, j'en prends acte.

Mon intervention se situera à un niveau plus régional parce que je ne pense pas que cela soit ici le lieu de se livrer à des critiques systématiques de l'action gouvernementale mais simplement de constater qu'en l'état des propositions qui ont été faites, et j'observe que sur le document qui nous a été remis ce matin, nous sommes encore en augmentation sur la part des financements gouvernementaux par rapport au précédent document, nous sommes bien à 496 M _, donc bien plus que ce que ce gouvernement faisait vis-à-vis de votre prédécesseur qui était pourtant des siens. Par voie de conséquence, je voudrais me situer uniquement sur les points qui relèvent de notre compétence ici et ne pas me livrer à des élucubrations politiques dont nous verrons le devenir.

Quatre points sur mon intervention et qui sont, je l'espère, tout à fait accessibles, en tout cas, vous me donnerez très probablement des réponses.

Le premier point concerne l'opération de construction du théâtre de l'Archipel par l'agglomération perpignanaise. Vous aviez annoncé, lors de l'une de vos visites à Perpignan, au Président de l'Agglomération que vous participeriez au financement à hauteur de 5 M _, je constate...

M. le PRESIDENT. – Jamais. J'ai dit que je participerai au financement, je n'ai jamais donné de chiffre. D'abord, je ne connaissais pas le budget, je ne vois pas comment j'aurais pu donner un chiffre.

M. BECQUE. – Vous le connaissez nécessairement puisqu'il figure à hauteur de 30 M _ dans le document que vous nous distribuez.

M. le PRESIDENT. – Je le connais depuis 8 jours et j'étais à Perpignan il y a 3 mois.

M. BECQUE. – La presse s'était fait écho du fait que vous reveniez à de meilleurs sentiments à l'égard de l'agglomération perpignanaise en participant à ce financement et il avait été annoncé 5 M €, je constate que nous n'y sommes que pour 1,5 M € et je déduis de votre réponse que vous n'avez pas l'intention de modifier cette position. Dont acte.

M. le PRESIDENT. – On verra, ce contrat de projets n'épuise pas tout. Si on peut faire mieux. Vous savez que j'ai un ami dans les Pyrénées-Orientales qui est Christian BOURQUIN, mais M. ALDUY n'est pas mon ennemi, j'ai toujours été favorable au théâtre.

M. BECQUE. – Mon deuxième point porte également sur un établissement des Pyrénées-Orientales, le lycée de Font-Romeu. Dans le cadre du précédent dossier dont nous avons débattu, il a été évoqué les opérations réalisées mais il n'a pas été précisé que pour le lycée de Font-Romeu, la majorité actuelle avait investi sur le lycée 100 900 € en 2004 et à ma connaissance, rien en 2005. Or, aujourd'hui, dans le contrat tel qu'il nous est proposé, nous ne voyons pas de ligne affectée au lycée de Font-Romeu.

M. le PRESIDENT. – Les lycées ne sont pas dans le contrat.

M. BECQUE. – Je vous interroge donc sur les intentions de la Région quant à l'achèvement de l'opération précédente. Je constate que pour l'heure les engagements pris n'ont pas été tenus à ce jour et que, pour l'instant, nous n'avons toujours pas de perspective à cet égard.

La troisième observation que j'avais à faire concerne la politique de la santé. Sauf erreur de ma part, vous avez doté cette Région d'une direction de la santé et le 3 février dernier, vous nous avez fait adopter une charte pour faire progresser le « vivre ensemble dans une région accessible à tous et pour tous », c'était le titre donné à cette délibération. Lorsque j'ai lu le document que vous nous avez communiqué, j'ai constaté qu'aux chapitres santé et solidarité et handicap et dépendance ne figurait aucune somme. Zéro, c'est ce qui est écrit sur le document. Il est vrai que le document rectificatif que nous avons reçu aujourd'hui fait apparaître une somme mais que sur une opération globale de 14 M €, il en manque quand même 7, puisque seulement 7,12 M € figurent au titre du mandat du Préfet. Je pose simplement la question, nous avons pris des décisions de principe qui allaient, me semble-t-il, au-delà des compétences traditionnellement exercées par la Région, nous avons mis en œuvre une structure administrative pour gérer ces compétences et en face, nous n'alignons aucun chiffre, si ce n'est que dans le document distribué ce matin, il nous est dit que des fiches détaillées seront distribuées ultérieurement.

M. le PRESIDENT. – Avec M. CRAUSTE qui suit ces questions, nous faisons quelques investissements sur la prévention. Avec M. GARINO, nous nous occupons maintenant des handicapés. Nous avons pris quelques secteurs, mais sur le gros problème de santé, en particulier la construction des hôpitaux, il est hors de question que nous nous engagions, cela ne fait pas partie de notre responsabilité mais de celle de l'Etat.

M. BECQUE. – Alors, nous avons pris un engagement le 3 février dernier pour rien.

Le dernier point concerne le problème de la vallée du Lot. Sauf erreur de ma part, il avait été envisagé dans le cadre de cette opération 7 M _ pour le Languedoc-Roussillon dans le cadre d'une discussion qui avait été menée et je crois que M. ANDRIEU à Toulouse avait pris, tout au moins verbalement, des engagements à cet égard. Je n'ai vu aucune ligne concernant la vallée du Lot. Je pose donc simplement la question, avons-nous abandonné ce projet interrégional alors que nous avons maintenu les autres ? Je n'ai vu en tous cas aucun programme de financement.

C'est au regard de ces observations que je vous indique qu'à mon sens cette présentation, qui est une présentation volontairement politique et volontairement orientée, ne nous donne pas satisfaction et que nous voterons donc contre cette proposition.

M. le PRESIDENT. – Et bien, vous voterez contre les propositions du gouvernement. Cela sera à fond renversé comme d'habitude.

M. ANDRIEU. – Sur le lycée de Font-Romeu, bien sûr, c'est hors contrat de projets puisque c'est une spécificité région donc l'Etat ne met pas un centime d'euros sur les lycées, donc aucune nécessité de le voir apparaître dans le contrat de projets. Cela entrera dans le cadre des crédits de droit commun et des programmes lycées.

M. le PRESIDENT. – Le lycée de Font-Romeu ne fait pas partie du contrat de projets mais, sur proposition de M. BOURQUIN, nous avons inscrit, dans le budget de la Région que nous verrons tout à l'heure, 7 M _ sur la maintenance et 2 M _ sur la chaufferie à Font-Romeu. L'Etat ne nous répondant pas, nous ne voulons pas que les lycéens aient froid si jamais la chaufferie actuelle, obsolète, tombait en panne. Nous inscrivons donc, au budget 2007, 9 M _ sur Font-Romeu, tous les engagements sont tenus.

M. BOURQUIN. – Sur le théâtre de l'Archipel pour lequel il y a un budget de 32 M _ prévu par le maître d'ouvrage, en l'occurrence la ville de Perpignan, il faut que tout le monde ait connaissance de ce qui provoque des déboires à ce projet. C'est le gouvernement puisqu'il était prévu d'y faire un centre dramatique national, chacun sait que lorsqu'il y a un centre dramatique national, le maire de la ville nous l'avait vendu ainsi, il y a 50 % d'investissement de l'Etat, 50 % au fonctionnement sur 20 ans. Nous avons appris la semaine dernière par voie de presse que ce projet tombait à l'eau. Si nous ne sommes plus dans un projet comme cela, vous comprendrez très bien que c'est l'Etat qui a trucidé le système et c'est assez particulier que cela soit vous qui posiez la question à la Région alors que c'est un débat interne à votre camp politique. Je voulais porter cette information à la connaissance de l'ensemble de l'assemblée.

D'autant que ce théâtre de 32 M _ ne se justifie plus étant donné qu'il y a un beau théâtre à l'italienne en centre ville de 630 places, ce qui pour Perpignan est quand même une sérieuse référence, mais il faudrait qu'il arrête d'y pleuvoir à l'intérieur. Il y a donc quelques menus travaux à faire pour que nous puissions avoir une approche culturelle comme il se doit dans cette ville.

Sur le lycée de Font-Romeu, je confirme, nous avons travaillé à la partition. La Région a repris la responsabilité du lycée, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales celle du collège. C'est la Région qui est tête opératrice du système. Pourquoi y aurait-il de nouveau des financements croisés alors que justement nous venons de travailler à décroiser cela. Cela a été l'événement de l'année 2006 et on ne va pas repartir sur un contrat de 5 ans en recroisant les crédits. Je note, si certains ne l'avaient pas bien compris, que le centre d'entraînement, lui, reste à la responsabilité de l'Etat et que je suis peut-être comme vous très impatient de connaître les financements qu'il mettra sur ce centre qui est de sa totale responsabilité. Pour ce qui est du lycée, le Président vient de nous le rappeler, il y a satisfaction qui va être donnée sur le plan de financement et c'est à l'honneur de la Région. Sincèrement, la chaufferie tient avec des bouts de fil de fer et ce n'est pas une petite chaufferie. Elle nécessite près de 3 M _ d'investissement. La Région va prendre ses responsabilités mais on continue devant la commission d'évaluation à maintenir notre position, mais nous avons le sens des responsabilités qui consiste à ne pas laisser les jeunes sans chauffage.

M. ANDRIEU. – Pour le volet santé, bien entendu, il n'est pas question d'entraîner la Région sur la partie hospitalisation. La ligne est présente dans le contrat de projets tout autant qu'il y a des champs de compétences avec les Conseils Généraux qui sont les autres financeurs dans le cadre du contrat de projets, pour autant, nous interviendrons sur le volet territorial sur les maisons de santé en milieu rural pour pouvoir maintenir médecins, kinés, infirmières en milieu rural, une présence santé sur l'espace rural.

Pour ce qui est de la vallée du Lot, M. BECQUE, vous avez raison, il y a 4 contrats spécifiques en dehors du contrat de projets Etat-Région qui ne sont pas traités aujourd'hui, il s'agit du contrat de projets à venir Massif Central, du contrat Pyrénées, du Plan Rhône qui traite le bras du Rhône qui nous concerne et enfin, de la vallée du Lot pour un petit programme spécifique. Ils seront instruits dans cette assemblée dès lors que l'ensemble des partenariats seront mis en perspective.

Un mot de surprise. M. BECQUE nous informe qu'il ne votera pas le contrat, il pose les questions, n'attend pas les réponses et entre les deux, il dit qu'il ne vote pas le contrat. Ce sont des procédures qui me surprennent.

M. le PRESIDENT. – M. BECQUE est passé à l'opposition, il anticipe le résultat des présidentielles. Quand on voit ce qui se passe pour le théâtre de l'Archipel où l'Etat a coupé les subventions, on se demande à quoi cela sert qu'ALDUY soit passé à l'UMP, il aurait mieux fait de rester à l'UDF.

Mme ARDITI. – Dans ce contrat, la réalité objective est que tout ce que nous payons dans ce contrat relève des compétences de l'Etat. En d'autres termes, le raisonnement actuel de l'Etat, c'est la recherche, l'enseignement supérieur, le réseau ferré, les canaux sont de ma responsabilité, mais je n'ai pas d'argent pour y aller, donc, je mettrai de l'argent là où les Régions sont d'accord pour payer un bout de ma propre compétence, en revanche, je ne vais nulle part, je ne mets pas un sou sur ce qui est compétence des Régions. C'est ce que je voudrais fondamentalement dénoncer dans ce système car cela signifie, dans ces contrats, que l'Etat explique que si on veut qu'il fasse son travail chez nous, il faut que nous payions aussi. Ce qui explique pourquoi il n'y a pas de lycées, pas de routes, parce qu'on nous les a

passés. Maintenant c'est aux collectivités territoriales et plus à l'Etat, et il ne met plus d'argent. Vous remarquerez au passage que, même là où c'est de sa responsabilité sur les voies ferrées, il est encore très loin du compte.

Le deuxième chose que je voulais dire, il y a un sous-jacent possible puisque l'Etat a dit que s'il ne peut pas signer avec les Régions, il pourra toujours le faire avec les Agglomérations, les Départements. En d'autres termes, ce contrat de projets avait une sorte de fourchette qui permettait, et là je trouve qu'Eric ANDRIEU a quand même bien pris l'ampleur du défi, dans certaines régions, au Préfet de négocier déjà une bonne partie avec toutes les agglos et tous les départements et de négocier ensuite avec la Région, sachant qu'il n'y a peut-être pas de marche arrière possible pour cela. Je pense que l'Etat a un peu accepté de jouer le jeu qu'on lui proposait, je pense que dans ces conditions il était parfaitement normal qu'on y aille.

Un dernier point qui est un peu de la politique générale, qui n'est pas lié directement à cela mais quand même, qui concerne la recherche. Je trouve qu'on a une région un peu curieuse, on a une recherche hors sol. Par rapport à d'autres régions, où la recherche est souvent impliquée sur le tissu économique de la région, sur les entreprises qui développent certains pôles et à partir de là, on a une recherche. Ici, il y a une recherche historique datant du XIII^{ème} siècle, avec la médecine etc..., on a une vocation historique de la recherche mais qui ne s'est jamais traduite, ou presque pas, sauf maintenant dans certains points, dans une déclinaison économique d'entreprises. Cette recherche hors sol est aussi une vraie fragilisation et je me demande si c'est toujours de ce côté-là qu'il faut appuyer ou s'il ne faut pas essayer d'arriver à ancrer ce tissu de recherche dans quelque chose de plus structurel dans l'économie sinon il sera toujours dans une phase fragile, il pourra toujours avoir tendance à partir d'un coup dans une autre région où il y a un tissu économique plus important. Comme vous avez dit qu'on allait y mettre autant que l'Etat alors que ce n'est pas nos compétences, je voulais juste vous faire part de cette remarque qui me paraît importante.

M. le PRESIDENT. – Je suis d'accord à 95 % avec ce qu'a dit Mme ARDITI mais je voudrais souligner cette idée. C'est vrai que l'Etat nous oblige à financer certaines de ses compétences, dans deux domaines : le ferroviaire et l'université. Par contre, dans d'autres domaines, c'est faux. L'Etat vient au concours dans le domaine des inondations, de l'environnement et celui des politiques territoriales.

Doit-on laisser tomber la recherche ? On pourrait le faire au nom des grands principes moyennant quoi on tue l'université aussi bien à Montpellier, qu'à Perpignan, Nîmes, Béziers, Carcassonne ou Narbonne et elle ira ailleurs. DOUSTE-BLAZY nous a pris une partie de la cancérologie qu'il a amenée à Toulouse. Que pouvais-je faire ? Doit-on laisser tomber la recherche sur le cancer à Montpellier ? Nous avons aidé la recherche sur le cancer parce qu'on nous fait chanter, on est obligé de suivre. Je ne peux pas exécuter la recherche dans la région. Si je dis qu'on ne participe pas parce qu'on n'a pas la compétence, on me répondra qu'on va à Toulouse, Marseille qui sont d'accord pour payer. Que faire ? Chaque fois, je suis obligé d'avancer à tâtons et de ne pas faire la politique du pire. Il y a une recherche hors sol agronomique, il est vrai qu'on s'intéresse au coton, au riz. Il y a un regroupement des grandes facultés en matière agricole et viticole et nous allons faire à Montpellier une vitrine mondiale de la recherche viticole. Il y a donc aussi des implications sur place, mais certains secteurs comme le coton ou l'huile de palme, nous échappent.

Je suis d'accord, on ne devrait pas financer tout cela, mais face à un Etat maître chanteur, on se comporte comme on peut. Si ce n'était que la droite, je la clouerais au pilori mais hélas, la droite ne fait que continuer les mauvaises habitudes qu'elle a initiées et qu'ALLEGRE, lorsqu'il était ministre, a continuées. Je me souviens que lorsqu'il était ministre, il me disait que si je mettais de l'argent sur les universités, il m'en donnerait, sinon, il laissait tomber pour mettre cet argent à Toulouse, Marseille ou Lyon. Le ministre actuel dit la même chose. Je trouve que l'Etat n'est pas correct en France depuis un certain nombre d'années et fait n'importe quoi. Il n'a pas le courage de décentraliser et en même temps, il nous demande de participer au financement. On fait ce qu'on peut, mais il est vrai qu'on avance à tâtons.

M. GAYSSOT. – M. le PRESIDENT, chers collègues, vous avez souligné, avec M. ANDRIEU et d'autres intervenants, les carences et les côtés négatifs concernant l'engagement de l'Etat dans ces contrats de projets. Il faut en dire le contenu. La décentralisation à la sauce libérale qui a été faite depuis 2002 par les gouvernements Raffarin et De Villepin se traduit par des transferts de charges considérables mais pas par des transferts de moyens.

Je dois dire d'ailleurs à ce propos que dans le contrat de projets si les routes ont été éliminées, de ce fait il y a une baisse de l'intervention de l'Etat, mais cette baisse va se traduire dans l'avenir par une demande venant des Départements auprès de la Région pour compenser. C'est-à-dire que nous allons avoir du fait de cette décentralisation des charges supplémentaires, non seulement au niveau des Départements mais au niveau de la Région.

Je dois dire que les ports, les aéroports, les TOS, etc..., toutes ces décentralisations grèvent lourdement les moyens financiers de notre région. C'est donc la décentralisation telle qu'elle est conduite qui est en jeu.

Sur le contenu, dès lors que l'esprit n'est plus celui du plan, celui de l'intérêt général et de la solidarité entre les territoires, mais est devenu celui de Lisbonne c'est-à-dire de la concurrence entre les peuples et les territoires, il y a effectivement un danger grave à ce que la politique engagée conduise non pas vers le développement économique et social mais vers des retraits.

Vous comprendrez donc, M. le PRESIDENT, que notre vote, je parle au nom du groupe Communiste et Citoyen, positif, pour les raisons qui ont été données et sur lesquelles je vais insister, ne se résume pas à simplement « si la gauche arrive ou si elle n'arrive pas ». Je crois que le vote que nous devrions faire, c'est en tout cas dans cet esprit que nous voterons, doit être aussi celui de l'engagement à poursuivre la lutte vis-à-vis du pouvoir de droite jusqu'aux élections, du pouvoir de gauche si elle l'emporte, ce que je souhaite, de telle sorte qu'il y ait non seulement renégociations sur les contenus, les volumes mais que l'esprit même du contrat de projets soit ramené dans une logique progressiste.

J'ai dit que nous allions voter. Vous avez dit qu'entre le point initial du mandat du Préfet et le point d'arrivée, une évolution non négligeable avait été obtenue. Je crois qu'il faut souligner que c'est le fruit de l'engagement de la Région à partir de cette mobilisation sur les besoins que nous avons répertoriés, c'est le fruit de cet engagement, d'un travail considérable avec des débouchés considérables.

Pour la viticulture, je me souviens des interventions d'Henry GARINO sur cette question pour faire bouger les choses, le point de départ était 9,3 M €, le point d'arrivée est 29 M €, 3 fois plus que ce qui était prévu. Vous avez cité la recherche, les territoires, citons aussi la réalisation de l'établissement public foncier qui était une des exigences que nous avons formulées dès l'engagement de la Région avec Jean-Paul BORE. Ce sont 4 M € qui sont obtenus, ce qui n'était pas prévu.

Dans le domaine des transports, lorsqu'on regarde ce qui s'est fait, ce qu'on nous a laissé, ce que nous laisse le gouvernement actuel dans le domaine ferroviaire des infrastructures, c'est l'accusation que nous pouvons porter à la droite et à la Région de droite qui nous a précédés, est considérable. 100 millions de francs, c'est-à-dire 15 M €, étaient négociés, partenariés entre l'Etat et les Régions pour la ligne, non pas de l'arrière-pays, mais la ligne Béziers-Neussargues. En tout cas, je remarque, M. le PRESIDENT, vous nous avez dit de ne pas utiliser le mot « arrière » parce que cela risquait d'être mal compris, il y avait une connotation avec arriéré.

M. le PRESIDENT. – Je l'ai enlevé, mais les géographes parlent d'arrière-pays depuis des siècles.

M. GAYSSOT. – Je crois qu'il est bien de parler de la ligne Béziers-Clermont pour parler de cette ligne. Juste avant que nous arrivions aux responsabilités, l'équipe de Jacques BLANC avait décidé de réduire l'intervention de l'Etat alors que les engagements avaient été pris. Dès que le gouvernement Raffarin est arrivé aux responsabilités avec son ministre des transports et de l'équipement, la décision prise était de ne pas réaliser la modernisation. 100 millions de francs étaient prévus et rien n'a été fait. Résultat, nous sommes la région où il y a le plus de kilomètres avec des ralentissements, 200 kms de ralentissements parce que l'Etat n'a pas fait ce qu'il fallait et parce que la Région précédente non plus. Aujourd'hui, nous mettons, il est vrai, au-delà de nos compétences, M. le PRESIDENT, je confirme ce que vous dites, pourquoi ? Parce que nous sommes dans la situation suivante, si nous ne faisons pas ce qu'il faut, nous allons nous retrouver, non seulement à ralentir encore plus de kms de lignes, mais aussi à les fermer.

Ce qui a été décidé est considérable et nous nous sommes battus y compris pour éviter certains transferts de charges. Eric ANDRIEU ne l'a pas dit mais nous avons obtenu concernant la modernisation sur la ligne classique entre Montpellier et Perpignan, pour laquelle 150 M € de travaux étaient prévus, que ce ne soit pas la Région qui participe mais l'Etat et RFF. Mais ces 100 millions prévus par l'Etat ont été arrachés pour faire la modernisation de la ligne, de nos gares, la réalisation de nos infrastructures nécessaires et sur tout le territoire, pas seulement sur la ligne littorale.

Pour toutes ces raisons, ces progrès réalisés avec l'objectif de la lutte pour arracher l'avantage et en changer le contenu, le groupe Communiste approuvera ce rapport.

M. le PRESIDENT. – Je voudrais remercier M. GAYSSOT pour la négociation qu'il a menée. J'ajoute une chose qu'il a oublié de dire dans sa modestie, il a arraché à M. PERBEN, ministre des transports, dans le courant des négociations, une lettre par laquelle le ministre s'engage à un investissement de 150 M € pour la modernisation de la ligne Nîmes-Montpellier, en complément de la réalisation des études sur la ligne à grande vitesse. Ce n'est pas une mince victoire.

M. GAYSSOT. – Surtout pour le responsable aux finances de la Région sous l'équipe BLANC.

M. PIETRASANTA. – Je voudrais donner mon appréciation générale sur ces contrats de projets Etat-Région car il faut reconnaître que c'était une gageure difficile au départ, ce ne sont plus les anciens contrats de plan mais des contrats de projets dans lesquels il faut jouer une carte consensuelle non seulement avec l'Etat, mais aussi avec les Agglos, les Départements, etc... afin qu'il n'y ait pas de distorsion dans ce que les uns et les autres ont demandé, sinon la Région se serait trouvée en difficulté. La Région devait jouer un rôle liant dans tout cela, c'est ce qui a été fait.

Je suis sûr que nous avons eu un rôle moteur et l'initiative, même par rapport à l'Etat, dans ce que nous avons fait et avons obtenu. Par exemple, comme l'a dit le Président, lorsque nous avons des crédits même délégués pour la gestion sur le plan européen, 15 M _ sur les énergies renouvelables, 20 M _ sur la biodiversité, je dirai à Mme ARDITI que ce sont des choses qui intéressent directement notre région. Qu'est-ce qui peut intéresser plus notre région que notre environnement, notre biodiversité et tout ce qui suit à partir de là, notre qualité de vie, etc... ? Dans ces domaines-là, nous sommes passés du rang de marginaux au rang de majors dans les grands projets de ces contrats de programmes Etat-Région.

Je voudrais dire ma satisfaction. Il y a d'autres projets que j'ai suivis de près avec le Président par exemple la recherche, la formation, les questions du pôle chimie avec le concours de Mme LE DAIN et M. LEVITA. Nous sommes tous allés dans le même sens pour relancer cette affaire et fort curieusement, dans le fond, amener l'Etat au souhait que nous avons de réaliser ces choses en économisant même par rapport à ce qui aurait été fait si nous ne nous en étions pas occupés. La chimie correspond au 2^{ème} secteur économique de notre région, avec la formation des ingénieurs, une des plus importantes de France, si nous n'avions pas relancé cela, c'est encore quelque chose qui végéterait.

Je remercie donc le Président et tous mes collègues qui se sont occupés de ces questions. Eric ANDRIEU a lancé des remerciements à tout le monde, je voudrais le remercier lui. Il nous a contactés chaque fois qu'il le fallait, nous avons participé au fond des dossiers, nous avons travaillé avec lui, avec le concours du Président et de la Direction Générale des Services. C'était quelque chose de difficile et je trouve que nous n'avons pas joué le rôle de faire-valoir au service de l'Etat, mais le rôle de pompe aspirante des crédits de l'Etat vers ce qui nous intéresse. Donc, félicitations, M. ANDRIEU, et je voterai des deux mains ce contrat de projets.

M. ROSSIGNOL. – Nous sommes là pour parler du contrat de projets Etat-Région 2007-2013, une fois de plus l'opposition regrette de ne pas avoir été associée aux travaux d'élaboration de ce contrat. Cela confirme ce que nous disons depuis longtemps et surtout ce que disent aujourd'hui certains membres, ou ex-membres de votre majorité, qui dénoncent le fonctionnement de la Région, le mode de gouvernance en place, pouvoir absolu, le contrôle politique total exercé par vous-même et vos services sur votre majorité.

Aujourd'hui, contrairement au contrat de plan Etat-Région précédent, 2000-2006, qui était mal conçu, mal ficelé, négocié sous un gouvernement de gauche, vous le

rappeliez, où nous avons été la dernière Région à le signer, justement pour essayer d'en obtenir un maximum, nous avons vu le résultat. Je voudrais rappeler à M. GAYSSOT qui était ministre de ce gouvernement-là que le principal retard sur les crédits transports a été pris lorsque justement il occupait des fonctions éminentes à la tête du ministère. C'est à ce moment-là que sur cette partie là du contrat de plan Etat-Région nous avons pris le plus de retard et que l'Etat a pris le plus de retard.

Donc aujourd'hui, on peut rendre hommage à ce gouvernement d'avoir voulu changer la méthode de travail, les relations entre l'Etat et les Régions et à travers ces contrats de projets, nous abordons une ère nouvelle dans les rapports entre les collectivités territoriales et l'Etat. Il s'agit de mettre en place des projets qui sont réalisables avec des crédits abondés de manière supérieure à ce que c'était précédemment, vous l'avez dit vous-même et vous en êtes réjoui. L'Etat consacre à notre Région Languedoc-Roussillon 496 M €, somme pas négligeable, et nous nous en réjouissons.

M. le PRESIDENT. – Alors, que ne votez-vous pour ?

M. ROSSIGNOL. – Nous ne votons pas pour parce que nous avons dit que nous n'avons pas été associés à son élaboration et que sur certains points évoqués par mon collègue, Pierre BECQUE, nous avons répondu là-dessus.

M. BOUSQUET. – L'explication est laborieuse.

M. ROSSIGNOL. – Non, la vôtre l'est beaucoup plus et lorsqu'on les entend, il n'y a pas à épiloguer dessus.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de l'impartialité de l'Etat, malgré le comportement qui est le vôtre, M. le PRESIDENT, ce qui n'était pas le cas du gouvernement précédent. Nous pouvons donc dire que le gouvernement de Dominique De VILLEPIN est impartial avec l'ensemble des Régions de France, en particulier avec la nôtre. Il aurait pu se comporter autrement par rapport à votre comportement.

Nous nous réjouissons de la somme abondée pour notre Région, mais nous ne voterons pas ce contrat de projets pour les raisons évoquées et qui font qu'aujourd'hui, nous n'avons pas été associés suffisamment et sur certains points évoqués par notre collègue, Pierre BECQUE, vous ne nous avez pas répondu.

M. JAMET. – M. le PRESIDENT, votre contrat de projets ne nous dit rien qui vaille, il ne vaut pas mieux, en tous cas, que le contrat de plan signé par votre prédécesseur pour la période allant de 2000 à 2006. Nous constatons, une fois de plus, qu'il ne s'agit pas d'un contrat synallagmatique, c'est-à-dire d'un document qui comporte des obligations réciproques, mais d'un oukase imposé par l'Etat au détriment des intérêts de notre collectivité.

Nous fûmes les seuls à l'époque à nous opposer à la ratification du CPER qui ne fut adopté que grâce à la bienveillante abstention de l'opposition socialo-communiste. C'est une vérité historique, la compromission des communistes avec BLANC a été rappelée dans la presse ces derniers temps. Dans votre rapport, vous affirmez que les conditions préalables à la négociation ont été respectées, or, si l'on peut retenir que vous avez obtenu une rallonge de l'Etat sur le projet initial, il n'en reste pas

moins que les engagements de celui-ci sont en diminution de 10 % par rapport au précédent contrat, d'après vos calculs, de 37 % selon les nôtres. Il n'en reste pas moins que la participation de la Région en perpétuelle augmentation de contrat en contrat passe de 46 % à 62 %. Il n'en reste pas moins que vos interventions en ce qui concerne le volet I et V du projet, que ce soit pour l'enseignement supérieur, la recherche ou la cohésion sociale, se situent en dehors des compétences de notre assemblée.

Sommes-nous donc assez riches pour nous impliquer dans des dépenses qui ne relèvent pas de nos compétences ?

Pour l'anecdote, j'ajouterai que j'ai été surpris de recevoir le 15 novembre un document qui faisait état d'une réunion, la troisième conférence territoriale, qui s'était tenue le jour même. J'ai été doublement surpris d'apprendre que le Conseil Economique et Social Régional avait donné son accord sur vos propositions le 27 novembre, c'est-à-dire avant-hier. Je ne peux que m'incliner devant votre prescience.

M. le **PRESIDENT**, je sais que vous avez souvent confondu vos désirs avec la réalité, mais les nôtres n'étant pas nécessairement les vôtres, vous comprendrez aisément que nous ne voterons pas ce rapport.

M. le PRESIDENT. – Vous auriez dit le contraire, vous m'auriez étonné.

M. BOURQUIN. – Sur tout ce travail que nous sommes en train de faire, il y a manifestement d'énormes points positifs, cela a été rappelé, que ce soit sur l'environnement et notamment les inondations, la recherche, l'éducation, la modernisation de nos systèmes de transports, notamment le transport ferré, les ports, bref, des éléments qui ne peuvent qu'avoir notre approbation lorsqu'on a une vue dynamique de la région.

Il y a des points sur lesquels on aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait un poids plus important, je parle de l'approche frontalière du système et de notre territoire. On aurait pu s'attendre également à ce que l'Etat veuille aller plus loin comme cela a été proposé sur la viticulture, sur la notion d'arrachage sélectif ou du moins d'approche sociale qu'il faut avoir vis-à-vis des viticulteurs et je formule beaucoup d'espoir sur cette rencontre d'aujourd'hui au niveau du ministère.

Mais je comprends également, M. le **PRESIDENT**, la stratégie qui est la vôtre et j'y adhère totalement également. Nous avons travaillé tous à dire qu'on prenait ce qui était et qu'on irait plus loin si nécessaire dès qu'on le pourra dans les 6 mois qui viennent. Nous avons travaillé dans ce sens-là aux crédits dits fléchés, aux lignes fléchées qu'évoquait Eric ANDRIEU.

Mais, à cette satisfaction totale, je voudrais porter mon intervention sur un point qui me désespère de par la position qu'a l'Etat et quand on parle de l'Etat, je voudrais parler du gouvernement. Position sur un dossier d'importance capitale, le camp de Rivesaltes. Il est des éléments de l'histoire qui sont toujours présents aujourd'hui et qui doivent être pris en compte dans le futur. Parce que la presse locale des Pyrénées-Orientales a dit ces derniers temps que justement la Région était associée à ce gouvernement pour laisser tomber ce projet d'avenir, je pense que c'est important, et cela motive mon intervention ici, parce qu'il n'y a rien d'aussi important

que ce trou noir de l'histoire qui hante nos vies aujourd'hui. On sait que 80 000 vies ont été brisées sur ce lieu, ce lieu qui, en 1941-1942 a été l'antichambre de la mort pour les 5 000 juifs qui sont passés par là, les 5 000 tziganes qui sont partis à Auschwitz et aujourd'hui, le chef de l'Etat, le 1^{er} Ministre ne veulent pas avancer sur ce travail de mémoire. Ils vous l'ont confirmé au travers de ce contrat de projets, ils ne veulent pas non plus le prendre dans ce contrat de projets. Il est évident qu'avec les 18 malheureux millions d'euros sur la culture sur 7 ans, ce qui réduit à 5,5 M _ par an pour 5 départements, ce qui fait à peine 500 000 _ par département, on ne peut avoir l'ambition de faire un travail de mémoire au regard des ces horreurs.

Pourtant, M. le PRESIDENT, il nous faut tous continuer à faire ce travail. Cette histoire est l'histoire partagée de 4 communautés, les Républicains Espagnols, les Juifs, les Gitans, les Harkis. Près de 80 000 personnes ont eu leur vie brisée. Pour ce projet qui est porté aujourd'hui, certes, par le Conseil Général parce que cela fait maintenant 7 ans que je travaille d'arrache-pied à construire quelque chose, il m'a fallu 4 ans pour réunir les communautés, pour les faire s'entendre, se parler, se comprendre parce que chacun pensait que le drame qu'avait vécu chaque communauté était un drame qui ne pouvait pas l'être par d'autres. Chacune de ces réunions, pendant 4 ans, s'est terminée, pour certaines, par des pugilats tellement la passion était énorme sur ce dossier. Depuis maintenant, 2, 3 ans, j'ai réussi à faire ce que j'appelle une paix de ces communautés pour qu'elles travaillent ensemble sur ce projet partagé, sur cette histoire partagée. Depuis maintenant 3 ans, nous avons élaboré ce projet au travers d'une commission scientifique, d'une commission historique, ce sont des centaines de personnes qui y travaillent venues du monde entier. J'ai été reçu, le printemps dernier, au National Holocaust Memorial Museum de Washington, j'ai été reçu à Yad Vashem, à la Croix Rouge Suisse à Genève, à Berlin, tous ces hauts lieux au monde qui travaillent pour que ces drames de l'histoire ne se renouvellent pas. Ils travaillent à un réseau de mise en commun d'appropriation de cette histoire et ils ont pris sous leur aile protectrice ce projet reconnu, je le dis, dans les plus hautes sphères mondiales.

Aujourd'hui, ce projet est au point. Nous demandons à toutes ces communautés de participer, elles le font, de participer financièrement, elles sont prêtes. J'ai encore rencontré, il y a 6 mois, Simone VEIL, Présidente de la fondation pour la Shoah, qui est prête à le financer à hauteur de 2 M _ sur les 18 que demande ce projet. Un projet comme cela ne peut pas être porté que par des collectivités locales. C'est à la nation qu'on en appelle. C'est à elle, à la France, à faire ce travail de mémoire, c'est elle qui a ce devoir et aujourd'hui, ceux qui représentent au plus haut niveau la nation ne veulent pas suivre, les caisses sont vides, disent-ils, mais que représentent des financements au regard du travail qu'il faut faire là-dessus ? Il a fallu que le Conseil Général achète les terrains où ces drames ont été vécus sur lesquels les bâtiments se dégradent de jour en jour. C'est l'Etat qui en était propriétaire, c'est le Conseil Général qui a dû acheter à l'Etat, lui-même, qui représente notre nation, ces terrains pour faire ce travail de mémoire. Cela doit être l'un des rares cas en France où le travail de mémoire est fait par une collectivité qui doit elle-même acheter le terrain à ceux qui doivent faire ce travail.

Aujourd'hui, et la Région participe, nous sommes en train de désamianter ce terrain pour 700 000 _. Nous travaillerons sur ce musée avec Rudy RICCIOTTI, grand prix de l'architecture de l'an dernier, grand nom en France, lui-même né à Alger, fils d'une mère gitane, d'un père italien, bien placé pour comprendre ces sensibilités des

peuples qui souffrent du racisme, les peuples opprimés.

Aujourd'hui, une fois de plus, après que le Président de la République n'a pas donné de suite, après que le 1^{er} Ministre n'a pas donné de suite, après ce refus au plus haut sommet de l'Etat de mettre cela dans ce contrat de projets, M. le PRESIDENT, je m'adresse à vous pour bien affirmer ensemble que nous souhaitons faire ce travail à l'échelle de notre Région et appeler de nos vœux qu'un nouveau gouvernement fasse au moins ce travail à l'échelle du camp de Rivesaltes. C'est le seul camp de la zone sud qui puisse porter cette problématique de l'internement en France durant la Seconde Guerre Mondiale.

Je suis allé dans ces pays dont sont originaires ceux qui ont souffert, il reste encore des survivants. Nous faisons ce travail pour recueillir tous leurs souvenirs et aujourd'hui la période est mûre pour qu'on transforme cela en un musée.

J'appelle donc cette assemblée à regretter que dans le contrat de projets, cela ne soit pas prévu et j'appelle cette assemblée à prendre rendez-vous le plus tôt possible, pour que ce musée qui existe déjà sur place trouve une réalisation concrète, j'appelle l'assemblée, mes chers collègues, au-delà de nos divergences politiques, j'appelle les Républicains à comprendre qu'on ne peut pas se détourner de cet objectif essentiel qui doit être le nôtre, le travail de mémoire dans le temps présent pour préparer l'avenir.

M. le PRESIDENT, c'est cette communication que je voulais faire ici, pour vous dire que le fonctionnement de ce mémorial musée qui aura, j'en suis sûr, dans les années qui viennent, une traduction physique, fonctionne. Durant les 6 derniers mois, 800 élèves de France ont été accueillis pour venir étudier le comportement de cette époque et comprendre ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler ce trou noir de l'histoire sur laquelle nous devons avoir le courage de faire toute la lumière. Voilà la communication que je voulais faire, voilà ce que je tenais à dire. Même si ce contrat de projets a de superbes choses, qu'est-ce que tout cela au regard de ces drames que certains ont vécus, et qu'on peut tous revivre si on n'y prend pas garde. Merci.

M. le PRESIDENT. – Un petit mot de réponse. L'Etat nous a fait savoir par le canal de M. le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région, que dans le cadre de la négociation du contrat de projets, le dossier du Mémorial ne pouvait pas entrer dans la nomenclature du contrat de projets. La Région a dû se rendre à l'évidence et se résoudre à ne pas l'inscrire au contrat de projets mais cela ne veut absolument pas dire que nous n'y participerons pas.

Je n'ai pas un mot à changer à ce que vous avez dit que je partage. Simplement quelques précisions. On ne peut pas mettre dans un fourre-tout tout sous prétexte que cela s'est passé au même endroit. Les trois communautés que vous évoquez sont d'importances historique et humaine différentes. Sur le plan humain, le principal drame est celui des Juifs car ceux qui allaient à Rivesaltes étaient dans l'antichambre de la mort, c'était la dernière station avant Auschwitz. Ceux-là sont morts. Pour les Harkis, c'était dramatique, mais malgré tout ils étaient sauvés, car ceux qui n'étaient pas arrivés jusqu'à Rivesaltes, ont été égorgés en Algérie. Pour ceux-là, ce n'était pas l'antichambre de la mort mais l'antichambre de la vie, même si c'était dans des conditions dramatiques. Enfin, pour la Guerre d'Espagne, même observation mais en nuanciant. Même si on a accueilli ces Espagnols dans des conditions innommables,

on les a quand même accueillis et on leur a sauvé la vie, car je pense aux centaines de milliers de soldats républicains qui ont été fusillés en Espagne parce qu'ils n'ont pas pu s'échapper, collés au mur, qui se souvient d'eux. On a tout juste réussi à en mettre une dizaine au mémorial de los Caídos grâce à ZAPATERO l'an dernier. Les Républicains espagnols qui sont venus ont été accueillis comme des chiens mais n'ont pas été tués. La preuve en est que la plupart se sont engagés dans la Résistance en 1943-1944 et ont donné, à ceux qui les ont aussi mal accueillis, la grandeur de leur noblesse d'âme en se battant pour la libération de la France. Les Harkis, c'est un point d'arrivée parmi des dizaines, les Juifs, c'est important, mais c'est un point parmi des centaines, tandis que pour la Guerre d'Espagne, c'est le point principal d'arrivée de l'armée de la République vaincue. On ne peut donc pas faire un musée pour les trois, on peut faire trois musées, ou quatre.

M. BOURQUIN. – Pour les Tziganes.

M. le PRESIDENT. – Si vous voulez, mais ce sont des gens comme les autres, arrêtons de faire du communitarisme à outrance. Vous allez prendre les Tziganes originaires des Indes, ceux originaires de Roumanie, d'Espagne, ce sont des citoyens et ils sont allés dans les camps comme les Juifs et comme les homosexuels qui étaient aussi déportés.

Pour les Harkis et pour les Juifs, on peut faire le mémorial tout de suite, engagez-vous et la Région participera au financement derrière le Conseil Général des Pyrénées-Orientales. Pour la Guerre d'Espagne, je pense qu'un mémorial n'est pas suffisant, il faut un musée. Les Espagnols n'ont pas encore trouvé les conditions politiques pour oser faire ce musée, les jeunes espagnols aujourd'hui, les 4/5^{ème} ne savent rien de la Guerre d'Espagne car on ne leur en a pas parlé à l'école. Il faut absolument, qu'au-delà du monument et du mémorial, il y ait un musée sur la Guerre d'Espagne. Pour le faire, on ne va pas recommencer le dédain de l'Etat français. En 1939, il a accueilli les Républicains espagnols comme des chiens et on ne va pas faire un musée avec le Département des Pyrénées-Orientales uniquement et la Région Languedoc-Roussillon. C'est la France qui doit le faire. Je sais que les gens qui gouvernent actuellement s'en moquent. Nous n'avons que 6 mois à patienter alors qu'on patiente depuis 66 ans. Je pense que dans le comité d'organisation du musée, il doit y avoir l'Etat, la Région Languedoc-Roussillon et le Département des Pyrénées-Orientales et qu'il soit confié au Département des Pyrénées-Orientales sous votre autorité pour le construire et le mener à bien. Nous vous faisons confiance. Montpellier a été la première ville il y a 5 ans à faire une allée des Brigades Internationales et à faire une allée des Républicains espagnols sur l'esplanade. Depuis, CHIRAC, qui ne fait pas que des choses odieuses, a donné une pension aux soldats des Brigades Internationales. C'est un bon geste que je salue. Nous avons reconnu la Guerre d'Espagne et ses combattants. J'espère que le gouvernement qui sortira des urnes en juin 2007 s'engagera dans ce mémorial symboliquement sans lui demander de tout payer. On ne comprendrait pas qu'il soit dans le musée de Céret, le centre de Tautavel et ne soit pas au rendez-vous pour rendre hommage à l'armée républicaine espagnole qu'on aurait dû soutenir dès 1936, cela aurait été l'honneur du Front Populaire. J'aime le Front Populaire mais c'est une de ses taches d'avoir accueilli les Espagnols dans les conditions où il les a accueillis. Comme l'a dit quelqu'un de célèbre : « vous avez été lâches pour éviter la guerre, vous avez été lâches et vous avez eu la guerre. » On l'a dit de Munich mais on pourrait le dire pour l'Espagne. On n'a pas soutenu la République espagnole parce

qu'on a cru qu'on s'en tirerait sans guerre, on a quand même eu la Deuxième Guerre Mondiale et si on avait aidé les Républicains espagnols contre FRANCO, peut-être qu'on n'aurait pas eu Hitler dans les Sudètes tchèques. On a été lâche avec les Espagnols, on a été lâche avec les Tchèques, mais lorsque Hitler a envahi la Pologne, on s'est enfin décidé à y aller. Trop tard.

Dans cette affaire, cela me gêne que l'Etat n'ait pas voulu que ce soit au contrat de projets et cela m'arrange. Cette affaire est trop importante pour être traitée dans un contrat de projets régional. Je souhaiterais qu'on propose au gouvernement espagnol de s'associer à ce musée sur la guerre civile espagnole rendant hommage au gouvernement élu légalement par les Espagnols en 1936.

M. BOURQUIN et moi, nous nous verrons pour nous mettre d'accord.

M. NAVARRO. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, en préalable à mon intervention sur le CPER, je voudrais, au nom des élus socialistes et radicaux, exprimer ma solidarité et notre total soutien à l'entreprise Well du Vigan. Nous déplorons la suppression des 300 emplois dans le secteur viganais déjà lourdement frappé et nous nous engageons, à vos côtés, comme il m'a semblé le comprendre tout à l'heure, à tout faire dans le cadre des compétences régionales pour revivifier le tissu économique du bassin cévenol.

Pour ce qui est du CPER, au départ, j'étais très sceptique au niveau des discussions qui allaient s'engager avec le Préfet et les services de l'Etat, mais qu'il me soit permis de dire ici que je suis très heureux du travail fait autour de vous et d'Eric ANDRIEU par l'ensemble des services et des collègues qui ont participé à ce travail. Merci Eric ANDRIEU, merci M. le PRESIDENT, pour ce résultat, je ne m'y attendais absolument pas.

Ce travail de négociations a permis plusieurs choses. Déjà d'augmenter la somme de départ prévue par l'Etat et merci à M. le Préfet des dizaines de millions d'euros supplémentaires qu'il a réussi à récupérer. Merci aussi pour les budgets européens et notamment les 106 M _ qu'une Région en France va gérer elle-même pour la première fois sur des projets régionaux. C'est une première, bravo pour ce résultat, je ne m'y attendais pas.

Qu'il me soit aussi permis de dire à l'ensemble des responsables politiques de cette assemblée, vous l'avez dit, M. le PRESIDENT, oui, nous risquons de gagner les élections, nous allons y travailler, moi j'en suis personnellement convaincu et je crois que c'est très utile pour notre pays mais cela ne nous dédouanera pas de nos responsabilités. Nous allons prendre une situation financière catastrophique au-delà de ce que veut bien le laisser croire notre gouvernement, avec un endettement faramineux. Ce gouvernement nous a mis 120 milliards d'euros supplémentaires de dette. C'est un constat. Une économie en panne, aucun investissement fait depuis 5 ans, une décélération fiscale à tous les niveaux, des compétences que l'on rejette sur les collectivités qu'il va falloir assumer. Je veux bien qu'on parle très haut de principe au travers des idées, je ne veux surtout pas qu'aucun d'entre nous s'en dédouane, mais j'aimerais bien qu'on salue le travail, sans se dédouaner au niveau des objectifs, des idées, qui a permis à des responsables politiques de diverses colorations d'arriver à ce résultat. Il faudra, au niveau du gouvernement, qu'on fasse preuve de volonté politique et de courage. C'est bien de lister tous les projets, toutes les envies

et toutes les attentes de nos populations, et Dieu sait qu'elles sont légitimes et innombrables, mais c'est mieux d'avoir le courage politique dans les actes, de savoir économiser, lister les priorités et prendre ses responsabilités parce que la solidarité, c'est le produit de l'impôt, ce n'est pas autre chose. Donc, quand la droite veut nous donner des leçons alors qu'elle fait une décélération fiscale depuis des années, je dis que sur le fond elle se trompe lamentablement. On ne rend notre pays beaucoup plus performant, notre région beaucoup plus performante sans assumer sur le fond ses responsabilités. Nous assumerons nos responsabilités en ce qui concerne notre Région mais nous devons aussi avoir comme point de mire nos responsabilités au niveau national et elles sont respectées dans ce contrat. Oui, nous avons les moyens de commencer à mettre en place une politique ambitieuse et si nous changeons, grâce à notre travail, l'orientation politique de ce gouvernement, il faudra là aussi, dans le cadre national, et après au niveau européen, se mettre en phase avec la réalité des finances, prendre les décisions politiques qu'il faut pour aller beaucoup plus loin.

M. le **PRESIDENT**, je vous amène le soutien de tout notre groupe unanimement sur ce contenu qui me semble intéressant pour les années à venir.

M. le PRESIDENT. – Je remercie, encore une fois, M. ANDRIEU de l'excellente façon dont il a mené la négociation de ce contrat. Je voudrais m'adresser une seconde au groupe UMP pour dire que sur le plan civique il me peine. Je m'en tiendrai à l'essentiel. Deux d'entre vous, les maires de Béziers, aujourd'hui présent, et de Narbonne, absent, ont participé en tant que présidents d'agglomération à toute l'élaboration de ce contrat de projets. D'ailleurs, je me plais à dire que vous étiez présents. Vous n'avez jamais formulé la moindre observation contre ce contrat. Vous n'avez jamais formulé la moindre modification à ce contrat, vous avez même pris la parole et n'avez jamais marqué la moindre réserve.

Deuxièmement, aujourd'hui, vous vous trouviez pris devant un dilemme dont vous pouviez sortir par le haut ou par le bas, je suis peiné de voir que vous sortez par le bas. Sortir par le haut aurait consisté à considérer que ce contrat est conclu avec le gouvernement, avec votre gouvernement, que vous soutenez, avec votre majorité car c'est trop facile de dire qu'on a négocié avec le Préfet. Le Préfet est sous les ordres de Nicolas SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, lui-même sous les ordres de M. de VILLEPIN, Premier Ministre. Ce contrat a été négocié avec M. de VILLEPIN et M. SARKOZY par le Préfet de l'Hérault, Préfet de Région et ce serait se voiler les yeux que de l'oublier.

Vous étiez donc conduit à une double attitude possible, ou vous votiez le contrat avec nous puisque c'est le contrat du gouvernement que vous soutenez, et on avait un beau vote de quasi-unanimité à l'exception du Front National, ce qui m'aurait plu sur le plan intellectuel. Mais vous avez, comme on dit, joué petit bras. Vous avez soigneusement exclu les parlementaires. Je note que, par hasard, il y a deux absents notables parmi vous, le Sénateur Jacques BLANC et les Députés DOMERGUE et SAINT-LEGER. Les parlementaires ne sont pas venus, vous leur épargnez ainsi le ridicule de voter contre le gouvernement qui est le leur. Résultat, on a envoyé les petits soldats pour voter contre. Si cette attitude vous plaît, c'est votre problème, mais vous me faites de la peine, cela ne changera rien, cela vous met simplement à votre vrai niveau dont je n'ai jamais douté.

Je mets aux voix le contrat de projets 2007-2013 :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Verts et Citoyens, Mme BASTAROLI, Mme COLLERAIS, Mme NEGRIER, M. BORE, M. BOUSQUET, M. GARINO, M. GAYSSOT, M. MALAVIEILLE

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, Mme TIGNERES, M. GALANO

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.02. – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR 2007

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. BOURQUIN, 1^{er} Vice-président, délégué aux finances, qui va vous présenter le projet.

M. BOURQUIN. – M. le PRESIDENT, présenter le projet de DOB nécessite de présenter beaucoup de chiffres pour l'information de nos collègues. Les dotations de l'Etat, sur les orientations budgétaires, devraient s'élever en 2007 à 365 M _ à peu près, la fiscalité directe dont le taux devrait ne pas changer, s'élever à 191 M _ et l'ensemble de cette fiscalité étant à ce chiffre, les trois taxes seraient en masse en progression de 3,6 %. La fiscalité indirecte qui concerne les cartes grises devrait rapporter 72 ou 73 M _, mais la TIPP devrait globalement représenter 91 M _, mais avec beaucoup d'incertitude et je reviendrai sur ce thème. Enfin, nous avons toute une série de recettes diverses difficiles à comptabiliser dont les plus importantes sont des dotations en provenance de l'Europe à hauteur de 6 M _, la participation des familles aux charges de l'internat et de la restauration, 4 M _, ce qui arriverait à 23 M _.

Au total, les recettes seraient en gros à hauteur de 240-250 M _. J'évoque d'abord les recettes parce qu'on ne peut pas parler de dépenses tant qu'on n'a pas rempli la musette.

Sur les dépenses, il n'est pas question ici de présenter le budget et je ne rentrerai pas dans le détail des orientations possibles. Je dirai simplement qu'elles sont distinguables à 3 niveaux. Il y a les dépenses liées aux engagements massifs pris avant 2004, chacun les connaît, nous en avons parlé. On sait que le poids du passé va peser encore lourdement sur le budget de cette année. Il sera à hauteur de 130 M _, le chiffre est précis car nous avons l'addition de tous ces engagements et nous sommes tenus, dans le cadre de la continuité républicaine des engagements pris précédemment, de les honorer donc à hauteur de 130 M _, poids du passé.

Sur le financement des politiques régionales et des nouvelles mesures, c'est-à-dire les nouvelles actions et le coût du fonctionnement de l'administration et la charge de la dette, nous tournons en gros autour de 720 M _. Voilà l'enveloppe qu'il nous est permis de pouvoir envisager.

Après le poids du passé, les mesures nouvelles et la continuation des politiques régionales actuelles et le fonctionnement de l'institution, il y aurait les charges liées à la décentralisation que je souhaite bien faire apparaître car elles s'imposent à nous,

c'est une loi passée que nous contestons fortement parce qu'il faut payer en lieu et place du gouvernement 120 M _.

Tout à l'heure, je vous présenterai des recettes possibles à hauteur de 740-750 M __, on voit bien qu'on est à un niveau de dépenses de l'ordre de 970 M _ sans arriver à 1 000 M __. On voit bien qu'on a un besoin de financement de 220-230 M _ sur lequel il faut nous caler. Si les choses devaient en rester là, c'est-à-dire que le niveau de dépenses restait à hauteur de 960-970 M __, il y aurait lieu d'entrevoir un niveau de recettes différent. Il y a deux pistes, l'emprunt et toute une série de perceptions liées à des recettes indirectes que je voudrais évoquer.

La piste de la pression fiscale qui doit rester au même taux, c'est un des objectifs que vous avez clairement affirmé, M. le PRESIDENT, procurerait au demeurant, avec l'ajustement année après année, une recette supplémentaire de 3 M __. Pour la carte grise, c'est-à-dire la taxe par cheval vapeur, nous sommes largement en dessous de la moyenne des Régions françaises. Nous l'avons déjà augmentée sensiblement l'an dernier et il est possible, tout en restant en dessous de la moyenne des Régions françaises, en l'augmentant de 3 %, d'avoir 7 M _ de recettes supplémentaires qui, ajoutés aux 3 M _ de tout à l'heure, ferait 10 M _.

Ensuite, il faut étudier le cas des tarifs de la TIPP. Nous y viendrons tout à l'heure. L'Etat, par sa loi de finances l'an dernier, nous permet de moduler une fraction de cette TIPP, il nous en revient la responsabilité parce qu'elle est source de recettes. L'Etat nous dit de l'augmenter afin d'avoir des recettes supplémentaires pour payer la décentralisation. En gros, il nous dit qu'il espère pour nous qu'on consommera beaucoup d'essence dans notre région car on ne peut avoir de recettes que si on consomme beaucoup d'essence. Vous percevrez le côté un peu idiot de cette mesure. Ce sont les lois de la République et nous faisons avec. Donc, comme beaucoup de régions s'apprêtent à le faire, nous pouvons prendre une augmentation la plus élevée possible qui procurera en gros entre 23 et 25 M _ pour que nous ayons des rentrées financières afin de continuer à mener l'ensemble de nos projets.

Enfin, bien que nous venions de passer deux années à alléger le poids de la dette, nous pouvons raisonnablement envisager un recours à l'emprunt à hauteur de 190 M _ qui nous ferait rester à un niveau à peu près intéressant par rapport à ce dégraissage fait depuis ces deux dernières années et qui n'est pas neutre.

M. le PRESIDENT, en additionnant toutes ces pistes, on pourrait arriver à l'équilibre de ces grandes enveloppes entre recettes et dépenses en maintenant, je le précise, ce niveau d'endettement et donc de désendettement depuis deux ans. Ce qui nous permettrait d'avoir une structure du budget très intéressante puisque on aurait un niveau d'épargne brute construit entre dépenses et recettes totalement acceptable.

Voilà les grandes lignes, et je suis conscient de ne pas être entré dans le détail mais s'il y a des questions, je suis prêt à y répondre. Evidemment, nous serons plus précis sur le budget en tant que tel car il ne s'agit là que d'orientations. Si vous m'en donnez l'autorisation, M. le PRESIDENT, je propose tout à l'heure, lorsque nous aborderons le rapport sur la TIPP, d'être plus précis sur ces nouvelles recettes et sur le mécanisme de la TIPP.

Voilà les grandes lignes de la présentation budgétaire et le cadre dans lequel je vous propose qu'on se situe pour élaborer le budget.

M. le PRESIDENT. – Y a-t-il un intervenant pour les Non Inscrits. S'il n'y en a pas, je donne la parole aux Verts.

M. LENTHERIC. - Le DOB est pour nous aujourd'hui l'occasion de rappeler les orientations qui ont conduit à notre accord électoral et pour lesquelles les citoyens ont confié au PS, au PC et aux Verts les commandes de cette région.

M. le PRESIDENT. – Ainsi qu'au PRG et au MRC.

M. LENTHERIC. – Et apparentés. Pour les Verts, la priorité des priorités, c'est l'urgence écologique car le réchauffement planétaire est avéré et s'il n'est pas enrayé par des mesures draconiennes, à tous les niveaux, les années qui viennent pourraient notamment voir les plaines littorales qui hébergent 2/3 des habitants de notre planète, submergées par la montée des eaux.

A son niveau, notre Région se doit de contribuer fortement à la division par quatre des gaz à effet de serre conformément aux engagements de Kyoto. Pour y parvenir, il faut mettre le paquet et se doter de moyens de lutte à la hauteur des enjeux. Ainsi, nous demandons sur le budget 2007 le renforcement de notre indépendance énergétique, à ce titre, il faut se doter de moyens accrus de production d'énergie renouvelable en lançant un ambitieux plan régional de développement du grand éolien. Il permettrait, d'ici environ 3 ans, de créer les conditions de mise en route de fermes éoliennes sur 60 à 80 ZDE, zones de développement éolien, objectif, une puissance installée de 1 500 mégawatts en Languedoc-Roussillon, soit l'équivalent d'une tranche nucléaire.

Deuxièmement, la réduction de notre consommation d'énergie dans les bâtiments par un programme massif d'aide financière à la réhabilitation et à la construction de logements selon le label « Effinergie », critères de consommation énergétique de 50% en deçà de la nouvelle réglementation thermique 2005 qui vient d'entrer en application au 1^{er} novembre 2006.

Troisièmement, un engagement résolu et sans ambiguïté pour le développement du rail et l'arrêt du financement des infrastructures autoroutières. Nous demandons que la Région inscrive, en plus des crédits de l'Etat, des moyens financiers à la hauteur de la bataille à mener au regard des investissements à réaliser dans les 3 années à venir qui sont, 200 M _ à la régénération du réseau ferré régional pour les lignes Le Monestier-Saint-Laurent, Béziers-Neussargues, Alès-Langogne, 85 M _ pour l'optimisation des lignes Nîmes-Alès, Nîmes-Le Grau du Roi, Carcassonne-Limoux-Quillan, Perpignan-Villefranche. Les crédits inscrits par l'Etat sur ces dossiers dans le cadre du contrat de projets sont eux très insuffisants.

M. le PRESIDENT. – Ce que vous dites est en parfaite contradiction avec ce que disait Mme ARDITI tout à l'heure. Elle nous reprochait de prendre des compétences que le gouvernement devrait assurer et que nous prenions à sa place. Là, vous me demandez exactement le contraire puisque vous me demandez de financer l'entretien du rail alors que c'est à RFF de le faire. Je vous fais simplement remarquer vos contradictions sans méchanceté.

M. LENTHERIC. – Nous rappelons ici que le tramway de Montpellier, et c'est une bonne chose, a déjà bénéficié pour les lignes 1 et 2 d'un financement régional de 46 M _ et nous avons prévu 50 M _ sur les 8 années à venir pour la ligne 3. Cela montre, c'est cela le problème, que quand on a la volonté politique de faire quelque chose, on s'en donne les moyens. Après, tout le débat consistera à savoir si on a la volonté politique d'aller au-delà de ce que fait l'Etat sur ses propres compétences, mais c'est tout le problème du contrat de projets.

Sur ce dernier point des transports, nous attendons, bien entendu, un appui fort du groupe Communiste et du Président de la Commission, Jean-Claude GAYSSOT. C'est maintenant qu'il faut mettre en œuvre les engagements de campagne que nous avons affichés pour la ligne emblématique Béziers-Neussargues.

Ces grandes orientations ne pourront être réalisées que si la Région se dote de moyens conséquents en personnel supplémentaire et affiche des lignes budgétaires claires.

Ainsi, pour les Verts, ce budget, en plus des points énoncés ci-dessus, devra comporter des moyens renforcés pour l'écomobilité et l'agriculture biologique, de même enfin, nous demandons de créer une ligne de coopération décentralisée, car, au final, la survie de la planète est aussi et surtout la question de rééquilibrage entre les pays du nord et ceux du sud.

Voilà donc les orientations qui nous paraissent essentielles pour répondre véritablement aux enjeux du présent et aux évolutions de plus en plus perceptibles d'un futur proche. Aujourd'hui, certains d'entre nous ont souhaité quitter les travées de l'assemblée à l'issue de l'examen de la TIPP pour rappeler leur désaccord quant à la nature de la gouvernance régionale.

M. JAMET, pour le Groupe Front National. – M. le PRESIDENT, 2004 fut l'année de la rupture, 2005, celle de la fondation, 2006, celle du décollage, à quelle sauce 2007 sera-t-il assaisonné ? A la même que les précédentes, c'est-à-dire encore et toujours, et c'est une constante, celle de l'augmentation des impôts et des emprunts, avec toutefois une innovation et d'importance, celle d'un nouvel impôt, la TIPP sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Il n'est pas nécessaire de faire preuve de beaucoup d'imagination pour bâtir un tel projet. Les anciennes dépenses sont intégralement reconduites sans se préoccuper de savoir si parmi celles-ci il y en avait d'excessives, d'inutiles ou de nuisibles. Et l'on y ajoute, de façon récurrente, de nouvelles dépenses souvent hors compétences en arguant de la nécessité d'y faire face du fait de la carence de l'Etat.

S'il est certain que celui-ci a sa part de responsabilités dans l'affaire, il n'en reste pas moins qu'il faut financer ces transferts. On entend ainsi, répété à l'envi, « si les impôts explosent, le responsable, ce n'est pas moi c'est l'autre ». Nous assistons ainsi à une perpétuelle fuite en avant que nous avons réussi à stopper ou à freiner lorsque nous avons la possibilité de le faire et qui reprenait de plus belle chaque fois que la gauche était aux commandes ou tenait la majorité. C'est ainsi que les impôts augmentent d'un coup de 57 % en 1992 et, plus fort encore, de 80 % en 2005. Vous ne savez pas, lorsque vous êtes aux affaires, ce que veut dire le mot économie. Pour

la gauche, en effet, la culture de la dépense publique est un des fondamentaux de sa politique, je dois reconnaître d'ailleurs qu'elle n'épargne pas la droite mais dans une moindre mesure.

Vous aviez déclaré en 2005 qu'il n'y aurait plus de nouvelle hausse de la fiscalité jusqu'à la fin de votre mandat, où en sont aujourd'hui vos promesses ?

M. le PRESIDENT. – Elles sont tenues.

M. JAMET. – Non, il y a une augmentation des emprunts.

M. le PRESIDENT. – Les emprunts ne sont pas les impôts. Ne mélangez pas tout.

M. JAMET. – Il y a aussi l'augmentation de la fiscalité.

M. le PRESIDENT. – Non, il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité.

M. GARINO, pour le Groupe Communiste et Citoyen. – M. le PRESIDENT, mes chers collègues, les orientations budgétaires proposées nous montrent que le budget primitif 2007 va consacrer la plus grande partie de ses ressources au développement des politiques régionales, éducation, formation professionnelle, transports régionaux voyageurs. Si certains appellent cela « la soupe », je suis pour qu'on en reserve encore plus.

C'est donc un budget qui va donner les moyens de poursuivre la mise en œuvre des engagements pris en 2004 devant les habitants de la région. L'ambition de tirer vers le haut la région en répondant aux besoins et aux attentes des habitants n'est plus seulement dans la promesse ou le discours. Cette ambition est dans les actes budgétaires et dans les premiers résultats des politiques régionales enregistrées dans le domaine de nos compétences majeures, mais également dans les compétences optionnelles.

Avec ce troisième budget que nous serons appelés à voter le 21 décembre prochain, les autorisations de programme ont doublé par rapport à 2004 et les crédits de paiement augmentent de près de 80 %. Mais cette croissance budgétaire dans laquelle prime la consolidation des politiques régionales est également due à deux facteurs dont la responsabilité incombe directement aux politiques de droite. En effet, le budget primitif doit encore assumer la charge du passif laissé par l'ancienne majorité c'est-à-dire un volume d'engagement sans financement correspondant. Pour l'exercice 2007, il représenterait un montant de 161 M _.

Ce budget va devoir également assumer la charge des transferts de compétences dans des conditions insupportables pour la collectivité régionale. L'impact de ces transferts est très lourd, le rapporteur l'a indiqué, c'est près de 120 M _ avec un montant de compensation de l'Etat qui n'est malheureusement pas au même niveau. Il manque plus de 24 M _, cela représente 11 points d'impôt, c'est le coût de 3 ans de gratuité des livres et fournitures scolaires ou la rénovation de 3 ou 4 lycées. Faut-il, pour couvrir ce désengagement de l'Etat, supprimer la gratuité des livres et des fournitures scolaires ou arrêter dans 3 ou 4 lycées les travaux de rénovation ? Nous ne le pensons pas. Il s'agit de la priorité des priorités, donner aux jeunes les atouts pour construire leur avenir. Il faut que les moyens d'Etat accompagnent à l'euro près

les transferts de compétences, sinon c'est la solidarité nationale qui s'éloigne un peu plus chaque jour et c'est la barque régionale qui se charge au risque de chavirer.

Deux rapports du Sénat s'alarment des coûts exorbitants des transferts de l'Etat envers le niveau local. Les auteurs de ces rapports évoquent des bombes à retardement pour les finances des collectivités locales et territoriales. Cette situation est inacceptable et nous devons alerter l'opinion publique afin que la mobilisation citoyenne permette d'obtenir de l'Etat une compensation égale aux transferts de compétences. Obtenir ce qui est finalement dû par l'Etat nous éviterait d'être pris au piège de la taxe régionalisée d'une fraction de la TIPP pour assurer la compensation des transferts de compétences. Cela nous éviterait de porter la responsabilité de l'augmentation de cette fraction de la TIPP alors que celle-ci relève d'une décision de l'Etat en plein accord avec les instances européennes.

On le voit, la question des moyens financiers des collectivités locales et territoriales devient une question majeure qui doit être posée au centre de ce débat d'orientation budgétaire. La Région, vous le savez, est l'un des échelons où l'autonomie fiscale est la plus faible. Il est inacceptable que les élus de droite reprochent aux majorités de gauche dans les Régions de rechercher des recettes nouvelles pour compenser celles de l'Etat faisant défaut dans les transferts de compétences. On ne peut pas demander, par exemple, à la Région de prendre en charge le développement des activités portuaires dont le coût en fonctionnement et en investissement s'élève à 8,5 M _ et ne lui transférer en recettes que 1,6 M _ . On ne peut pas demander à la Région de prendre en charge tous les personnels TOS des lycées dont le coût attendu en 2007 est estimé à 47,5 M _ et ne lui transférer que 33,1 M _ . Les dotations d'Etat ne prennent pas suffisamment en compte la réalité des territoires. Quand la Région met en autorisation de programme sur l'éducation 368 M _ , l'Etat n'apporte que 18 M _ avec la dotation régionale d'équipements scolaires. C'est aussi le cas pour l'apprentissage, les discours du Ministre BORLOO n'ont pas manqué mais la réalité des chiffres est sans appel. Sur l'engagement de la Région à hauteur de 63,2 M _ , l'Etat n'apporte que 23,1 M _ au titre de la contribution au développement de l'apprentissage.

Enfin, quand on compare les dotations d'Etat attendues pour 2007 à celles attendues en 2006, la progression est faible par rapport à l'augmentation du budget de la Région qui serait de l'ordre de plus de 10 %. Il ne fait aucun doute que l'Etat a fait le choix de freiner la marche en avant des Régions, dont la nôtre, qui ont pour objectif de mieux répondre aux besoins des populations.

Deux réalités s'imposent. La première, si l'on ajoute au volume des engagements antérieurs de la précédente majorité le manque de recettes fiscales du fait de la réforme de la taxe professionnelle et le déficit de compensation des transferts de compétences, on constate que le quart du budget de la Région est plombé par les politiques de droite.

Deuxième réalité, de la commune à la Région, en passant par les départements, la décentralisation s'est réalisée sans que les compétences transférées s'accompagnent des moyens pour y faire face.

C'est aussi ce que note le Conseil Economique et Social dans ses observations. Je voudrais d'ailleurs lire à votre attention et à celle de l'assemblée ce que disent ces

observations : « Pour certains en effet, l'engagement du processus de décentralisation a eu pour effet de transférer aux Régions des charges qui dans l'avenir risquent d'être insuffisamment compensées. En conséquence, les collectivités régionales n'auront d'autres choix que d'alourdir la fiscalité directe et indirecte ou/et l'emprunt d'équilibre qui n'est, in fine, que de la fiscalité différée ou de réduire le volume de leurs interventions. » C'est pourquoi, il est urgent de réclamer une réforme ambitieuse de la fiscalité locale reposant sur l'emploi, la réduction des inégalités sociales, l'autonomie financière des collectivités territoriales et l'amélioration des mécanismes de dotation de l'Etat.

M. COUDERC, pour le Groupe UMP. – M. le **PRESIDENT**, en lisant le rapport du DOB, je me suis dit que vraiment vous aviez un grand talent. Un grand talent pour la mystification et pour la falsification.

En effet, ce Débat d'Orientation Budgétaire, ce rapport, est bâti pour arriver à démontrer qu'il faut toujours prendre plus dans la poche du contribuable. C'est un jeu d'enfants. Il suffit de gonfler les prévisions de dépenses et de minimiser celles de recettes, et là, vous avez fait fort. Dans un premier temps, le rapport nous présente de savants calculs, qui d'ailleurs consomment à peu près les $\frac{2}{3}$ du rapport, qui expliquent le gonflement des dépenses de fonctionnement. Bien sûr, vous n'y êtes strictement pour rien. C'est la faute à l'Etat et c'est la faute à vos prédécesseurs.

M. le PRESIDENT. – Vous êtes très perspicace.

M. COUDERC. – Dans un deuxième temps, pour les recettes, vous prenez les hypothèses les plus défavorables. Par exemple, pour le nouveau calcul de la taxe professionnelle, l'hypothèse retenue par vous, c'est celle de l'application du taux de 57 % des bases plafonnées contre 40 % annoncés par les services fiscaux.

Dans un troisième temps, vous faites l'addition ou la soustraction, cela dépend comment on le prend, et ô surprise, après avoir gonflé les dépenses et minimisé les recettes, il manque de l'argent. Donc, que faut-il faire ? Il faut aller piquer dans la poche du contribuable. Comment ? Une augmentation de 100 % de la fraction régionale de la TIPP par application du maximum autorisé, une augmentation de 9 % sur les cartes grises.

M. le PRESIDENT. – Faut-il vous dire que c'est grâce à la majorité UMP à l'assemblée nationale que c'est possible.

M. COUDERC. – La mystification suprême, c'est très bien fait, c'est l'augmentation de 1,8 % des taux de la taxe professionnelle et du foncier bâti. Vous dites que c'est pour tenir compte des hypothèses d'inflation contenues dans la loi de finances. Mensonge, bien sûr, qui ne trompera que ceux qui ne connaissent rien aux finances locales. Le projet de loi de finances va effectivement relever de 1,8 % les bases d'imposition pour tenir compte de l'inflation, ce qui ne signifie évidemment en rien que les collectivités locales doivent à leur tour augmenter de 1,8 % les taux. Les contributions régionales, sur les feuilles d'impôt, vont augmenter non pas de 1,8 % mais de 3,7 % dans la réalité puisque vous ajoutez votre augmentation aux réajustements des bases.

Pour en ajouter encore, vous prévoyez d'emprunter 190 M €, c'est-à-dire plus 67 % par rapport à 2006 et plus 290 % par rapport à 2004.

Au total, M. le **PRESIDENT**, je vous dirai que vous êtes atteint non seulement d'incontinence verbale mais aussi de boulimie fiscale. Evidemment, nous n'acceptons pas ces débordements.

M. le PRESIDENT. – Votre calcul de 3,7 est complètement erroné mais je ne vous en veux pas et j'espère que quand vous faites les finances de Béziers, vous n'ajoutez pas des carottes à des navets, comme vous venez de nous en faire la démonstration ?

Si ce n'était pas une nécessité, le Parlement à majorité UMP n'aurait pas justement autorisé ce que nous vous présenterons tout à l'heure. Je ne vous dis pas cela méchamment, j'ai appris à vous connaître et à vous respecter. Au début, je vous prenais pour quelqu'un de triste mais vous êtes un franc rigolard. Vous dites n'importe quoi avec un estomac d'enfer. Vous vous améliorez avec le temps mais vous dites n'importe quoi. S'il n'y avait pas problème, pourquoi le Parlement aurait-il autorisé justement ce que nous vous proposerons tout à l'heure ? C'est votre majorité qui l'a proposé. Vous êtes un peu juriste et savez que nul ne saurait se prévaloir de sa propre turpitude et vous êtes en train de vous prévaloir de la turpitude de la majorité UMP de l'assemblée nationale. Je vous en laisse la responsabilité.

M. NAVARRO, pour le groupe Socialiste et PRG. – M. le **PRESIDENT**, M. **COUDERC** nous a habitué à un bon nombre d'exercices compliqués, nous qui étions dans l'opposition, à l'époque, avec mon ami, M. **LEVITA**, nous nous étions rendus compte de beaucoup de choses. Bref.

Mes chers collègues, le **DOB** est un rendez-vous incontournable de la démocratie locale. Le **Débat d'Orientation Budgétaire** représente un moment fort de la vie politique dans notre région. Il permet d'examiner les conditions d'élaboration du budget primitif 2007 et de définir les orientations et les choix budgétaires pour l'année qui vient. Ce débat nous donne surtout l'occasion de mettre en perspective les grands axes de notre politique et de souligner la pertinence et la cohérence des stratégies financières mises en œuvre par le **Président Georges FRÊCHE** et sa majorité.

Dès 2004, année de l'alternance et de la rupture politique avec une gestion étriquée sans véritable vision d'avenir pour le Languedoc-Roussillon, nous avons voulu donner une impulsion nouvelle à cette région. Cette volonté s'est traduite par le vote en 2005 d'un budget résolument offensif passant de 550 M € à 765 M € qui nous a donné 40 % de moyens en plus.

L'année 2006 a vu la montée en puissance des actions prioritaires et des dispositifs d'intervention de la Région. Notre budget a augmenté de 10,5 %, passant de 765 à 845 M €.

Pour 2007, nous maintenons le cap et poursuivons avec la même détermination le déploiement de nos politiques régionales.

En matière d'éducation, le plan pluriannuel d'investissement des lycées est entré dans sa phase concrète. La construction des lycées de Villeneuve-les-Avignon et de Canet-en-Roussillon avance. Le chantier du lycée de Lunel démarre. Les travaux de réhabilitation dans 20 lycées sont en cours. 100 000 lycéens et 5 300 apprentis bénéficient de la gratuité des livres et des manuels scolaires.

En matière de formation, après avoir engagé les chantiers de la validation des acquis de l'expérience, de la formation à distance, après avoir réformé le système de rémunération des stagiaires et valorisé les aides, nous allons finaliser cette année le plan régional de développement des formations. Le dispositif des écoles de la 2^{ème} chance va s'élargir.

En matière de transports de voyageurs, le budget 2007 traduira la montée en puissance de notre politique de renouvellement des TER et l'application des premières mesures tarifaires.

Le temps me manque pour décliner la liste de nos engagements dans tous les domaines de l'action régionale mais cette seule évocation suffit à vous convaincre de notre détermination à poursuivre cette politique de gauche ambitieuse pour le Languedoc-Roussillon. Ce volontarisme va devoir cependant s'accommoder d'une situation économique difficile et s'inscrire dans la mise en œuvre effective de la loi de décentralisation.

D'autre part, nous n'avons pas entièrement soldé le passif de la gestion Blanc. L'apurement de ce passif pèse encore sur le budget 2007. En complet décalage avec les discours euphorisants de M. BRETON, la situation économique de la France ne cesse de se dégrader. La croissance française décroche. Nulle au troisième trimestre, elle atteindra péniblement 2 % en 2006. L'hypothèse retenue pour le budget 2007 reste très aléatoire. La production industrielle s'effondre, le déficit du commerce extérieur s'accroît dangereusement. La dette publique plafonne à un niveau record, la précarité et la pauvreté ne cessent de progresser. A ce contexte économique difficile, s'ajoutent les contraintes budgétaires de la décentralisation. Comme nous l'avions dénoncé, le gouvernement nous a transféré des compétences sans les moyens afférents. Dès le 1^{er} janvier 2007, nous devons faire face au transfert des 1 118 TOS qui ont opté pour l'intégration dans la fonction publique territoriale. Nous devons assumer une partie du financement de l'AFP et faire face à des charges non suffisamment compensées dans différents domaines.

Voilà une description sommaire mais néanmoins éclairante des engagements que nous devons prendre en compte pour l'élaboration du prochain budget.

Côté recettes, la préparation du budget tient plus du casse-tête chinois que d'une simple confection culinaire. Sous la pression des élus et du calendrier électoral, le gouvernement a reconduit pour 2007 le contrat dit « de croissance et de solidarité ». Les dotations revenant à la Région progresseront mais à un niveau moindre toutefois qu'en 2006. Afin de compenser les charges transférées aux Régions, l'Etat s'est engagé à attribuer une part du produit de la TIPP sachant que l'assiette de la TIPP calculée sur la base des ventes régionales de carburant progresse plus lentement que les dépenses de fonctionnement liées à la décentralisation. On peut craindre les pires difficultés pour les budgets à venir. Pour ma part, je dénonce cette défausse de l'Etat sur les collectivités. Bien sûr, le gouvernement nous laisse la possibilité de

moduler dans le cadre fixé par la loi le taux de la TIPP, en clair, d'en faire la variante d'ajustement de l'équilibre budgétaire.

Dans le même temps, la réforme de la taxe professionnelle demandée par Jacques CHIRAC, le même qui l'avait créée en 1975, va entraîner une perte de recettes pour la Région de 24 M €. Nécessité faisant loi, nous sommes contraints d'utiliser la possibilité de modulation de la TIPP prévue par la loi de finances ainsi, la ressource supplémentaire de 23,6 M € qu'apportera cette augmentation arrivera tout juste à équilibrer le défaussement de la taxe professionnelle. Ce marché cynique du gouvernement, échange d'une part TIPP contre bouclier fiscal, porte un nouveau coût à l'autonomie financière et fiscale des régions et risque de susciter l'incompréhension des contribuables. Nous avons un devoir de vérité à l'égard de nos concitoyens. La loi de décentralisation d'août 2004 a transféré de nouvelles compétences aux régions. Si nous sommes prêts à assumer toutes nos responsabilités dans le cadre de ces transferts, les ports de Sète, de Port-la-Nouvelle, aéroportuaires de Carcassonne et Perpignan, nous devons également sensibiliser les habitants du Languedoc-Roussillon sur l'impact budgétaire de ces nouvelles missions.

M. le PRESIDENT. – Je vous remercie. Je remercie la richesse des intervenants qui va nous aider à préparer le budget. Je remercie aussi M. COUDERC du caractère désopilant de son intervention qui m'a beaucoup réjouie. Cela me fait penser à une histoire. C'est le gouvernement qui supprime les ressources de la taxe professionnelle, qui ne nous donne pas notre compte sur les décentralisations, en d'autres termes, si on était au coin du bois, cela serait un homme en train de nous étrangler qui, à un moment, relâche la pression pour voir l'homme étranglé respirer, l'étrangleur se dit : « Salaud, il respire encore ». Voilà l'attitude de l'UMP.

Nous voterons le budget 2007 le jeudi 21 décembre 2006 à 9 heures.

Je vous rappelle également que c'est le jour du solstice d'hiver. Comme l'an dernier, les vœux de la Région auront lieu le jour du solstice d'hiver à partir de 18-19 heures. Vous êtes tous cordialement invités.

RAPPORT N° 01.03. – MODULATION DE LA FRACTION REGIONALE DE LA T.I.P.P. POUR 2007

M. le PRESIDENT. – Je vais vous donner l'essentiel de ce rapport. Vous pensez bien que ce n'est pas nous qui sommes pervers au point d'inventer et de prendre trois sous sur la T.I.P.P. C'est parce que, comme je le disais tout à l'heure, un voyou nous étrangle au coin du bois. Ce voyou est la majorité gouvernementale qui a voté le principe qu'on limite le taux de la taxe professionnelle pour les ressources. Pour être clair, cela nous enlève 23 M €.

On nous transfère les assistantes sociales, l'AFPA, les trains, etc... et sur le transfert, il manque 23 M €. 23 et 23, cela veut dire qu'il nous manque 46 M €.

Le voyou qui nous étrangle a prévu qu'on pouvait relancer la pression et pour cela, l'UMP a fait voter à l'assemblée nationale la possibilité de moduler la T.I.P.P. En d'autres termes, on tend un ballon d'oxygène au pauvre malheureux qui s'étouffe

mais quand il veut en prendre un peu, on lui demande ce qu'il fait, il doit se laisser étrangler. Je vous l'ai décrit de façon amusante mais cela correspond exactement à la réalité.

Aujourd'hui, nous avons la possibilité de moduler la T.I.P.P. et on vous propose de le faire de façon très modérée, beaucoup moins que la plupart des régions françaises. Pour être clairs, à la pompe, cela fera une augmentation d'un peu moins d'1 % pour l'utilisateur. Si l'Etat avait diminué ce qu'il prend et qu'il croque dans l'escarcelle de l'utilisateur, il aurait pu lui faire gagner 80 % du prix du pétrole. Nous prenons 1 % et il nous cloue au pilori. Cela s'appelle, dans les services secrets, une opération de désinformation. Si vous ne nous aviez pas pris les 23 millions de la taxe professionnelle, les 23 millions que vous ne nous donnez pas sur ce que vous décentralisez, on n'aurait pas besoin de recourir à ce ballon d'oxygène. En plus, j'ai pensé faire plaisir à mes amis Verts avec une taxe contre l'automobile pour favoriser le déplacement en péniche et chemin de fer. Je n'ai pas l'occasion de leur faire plaisir souvent mais là, c'en était une. C'est le bon côté de la chose par rapport au mauvais. Je sais bien que l'UMP va faire des effets de manches. Si on le fait, c'est parce que c'est vous qui l'avez voté à l'assemblée nationale, si on est obligé de le faire, c'est parce que c'est votre majorité qui nous prend 46 M €, 23 M € que vous nous enlevez et 23 M € que vous ne nous donnez pas. Résultat, on est quand même obligé d'économiser 23 M €. J'espère que c'est la dernière fois que vous sévissez au sommet de l'Etat, si les électrices et les électeurs le veulent. L'an prochain, j'espère qu'on reviendra au vieux système.

Je prends l'engagement, si vous votez cette taxe, que l'an prochain, si la décentralisation se fait normalement au sou le sou, engagement que l'Etat avait pris et ne tient pas, si on cesse de fixer un plafond absolu à la taxe professionnelle, nous supprimerons cet impôt sur la T.I.P.P. Je me sers d'un véhicule et n'ai aucune vocation à augmenter systématiquement. Si vous ne voulez pas voter pour, on n'en mourra pas et on économisera 23 M € sur les dépenses. Il n'y a pas de miracles. Je suis obligé de faire un budget qui tient la route.

Pour le moment, le budget que M. BOURQUIN vous a présenté présupposait que cette taxe était votée. Si vous ne la votez pas, on enlèvera 23 M € dans les dépenses. On fera cet exercice ensemble, je m'en remets à votre sagesse.

M. JAMET. – M. le PRESIDENT, permettez-moi de vous féliciter pour la rapidité et l'efficacité que vous avez su démontrer en saisissant l'occasion exceptionnelle qui vous était offerte d'alourdir une fois de plus les charges qui pèsent sur nos concitoyens et néanmoins électeurs.

La T.I.P.P., voilà un nouvel impôt qui s'installe en fanfare parmi les nombreux autres issus de l'imagination fertile des fiscalophiles. S'il est en effet modulable, sa modulation a été laissée imprudemment à l'initiative de chaque collectivité et il est déjà fixé par la plupart des conseils régionaux au maximum légal. Ce beau bébé prend dès aujourd'hui la première place dans l'éventail varié des impôts et des taxes auxquels sont assujettis nos concitoyens. Il en fut ainsi en son temps, dois-je le rappeler, des droits de mutation dont les taux avaient été plafonnés à 1,6 % et qui furent fixés dès la première année de leur introduction à 1,6 %. C'est là une variable invariable qui se vérifie sans exception dans l'espace et dans le temps depuis que nos collectivités existent. Cet impôt serait indolore, paraît-il, c'est vous qui le dites, on

verra bien ce qu'en penseront les consommateurs. Dans son édition du 24 novembre, un quotidien régional évoquant la hausse de la T.I.P.P. déclarait à ce sujet, c'est la rançon de la décentralisation, le prix à payer. Voilà qui est net. Mais pourquoi, si le contribuable en est l'otage, faut-il que soit encore une fois et comme d'habitude, l'automobiliste, éternelle vache à lait, qui doit payer la rançon ?

M. le PRESIDENT. – Je donne la parole à M. BECQUE.

M. BECQUE. – Lorsque je vous écoute présenter ces différentes questions à l'ordre du jour, je m'interroge réellement sur le rôle que nous pouvons jouer ici, nous, pas seulement l'opposition, l'ensemble de nous tous ici. Parce que, finalement, quand nous avons discuté du budget de l'année 2005, c'était la faute de la précédente majorité et il a fallu augmenter de 79,9 % et on a augmenté de 80 % le cœur serein parce que vous nous avez dit qu'on le faisait en début de mandat et qu'ensuite on ne le fera plus, on restera sur cette ligne.

L'année suivante, il a fallu faire une petite retouche, 0,6 % je crois, d'augmentation sur les cartes grises, mais cela a quand même rapporté 12 M _ supplémentaires à l'époque. A l'époque, on nous a dit que l'an prochain il y aurait un transfert de charges et qu'il fallait anticiper. Le transfert de charges n'était pas encore effectif mais on a augmenté. Puis vous nous avez dit également que de toutes façons après, ce sera fini et qu'on ne touchera plus.

Et cette année, on nous explique qu'il faut majorer à 100 % c'est-à-dire le maximum de l'enveloppe possible la part régionale sur la taxe sur les produits pétroliers. Je demande comment on peut continuer à penser que nous servons à quelque chose puisque vous nous expliquez que si vous êtes amenés à faire cela, c'est parce que, non plus l'ancienne majorité, cela commence à s'user, mais le gouvernement continue à nous serrer la vis et nous empêche de fonctionner.

M. le PRESIDENT. – Votre analyse est très pertinente.

M. BECQUE. – Vous avez émis, M. le PRESIDENT, l'hypothèse de resserrer les dépenses. Cette hypothèse n'est jamais allée plus loin qu'une simple hypothèse ici, depuis que nous sommes là, nous constatons que les dépenses...

M. le PRESIDENT. – On m'a présenté un budget avec 60 M _ de plus que ce qu'il y a, c'est moi qui les ai supprimés.

M. BECQUE. – Je saurais le faire moi aussi probablement. En l'état, nous continuons à fonctionner sur une aggravation de la masse globale dépensée dans des conditions qui, parfois, prêteraient à examen.

Pour prendre le seul exemple de la T.I.P.P., je crois me souvenir que nous avons acheté une splendide voiture consommant de l'essence et fonctionnant pour votre profit qui doit, elle, ne pas être une dépense indispensable de la Région. J'ai une suggestion à faire, revendons cette voiture...

M. le PRESIDENT. – Je n'utilise pas l'hélicoptère, moi.

M. BECQUE. – Je n'en ai pas non plus.

Quand je lis dans le rapport : « des perspectives d'évolution de la ressource transférée sont particulièrement préoccupantes compte tenu de la diesélisation du parc automobile, de la réorientation vers de faibles cylindrées et des efforts des économies d'énergie. » Ce que vous avez l'air de regretter dans ce rapport. Je dis que nous sommes au royaume du Père Ubu.

Pour ma part, je vous dis que vous ne tenez pas vos engagements de maîtrise de la fiscalité. Je vous dis également que de toute façon, cette augmentation qui n'est pas négligeable, présenté ainsi moins de 1 % cela fait quand même 0,90 centime d'euro par litre consommé pour le consommateur de base, il n'y aura pas de différence puisque tout le monde paiera, je dis que c'est une fiscalisation injuste qui va être destinée à une utilisation qui est tout aussi injuste et je ne saurais voter cette disposition.

M. le PRESIDENT. – Il est dommage que vos collègues UMP à l'Assemblée Nationale n'aient pas eu la même pudeur.

Mme NEGRIER. – M. le PRESIDENT, chers collègues, dans une société moderne, juste et équitable, c'est l'impôt, notamment celui sur le revenu, qui a pour mission de réguler et redistribuer les richesses. Les taxes, au contraire, touchent chaque consommateur sans distinction de ressources ou de patrimoine. Ce sont bien sûr sur les citoyens de condition modeste que pèsera l'augmentation de cette taxe déjà injuste. L'Etat en transférant des compétences sans transférer intégralement les recettes nécessaires est le seul responsable de cette situation. La décentralisation a pris, ces 4 dernières années, une couleur de plus en plus terne, à l'opposé des couleurs de la République qui place la fraternité et l'égalité au cœur de ses valeurs.

La droite fait peser sur les collectivités territoriales, Régions, Départements, sa volonté de mettre en œuvre un politique inégalitaire, remarquez qu'on le savait, de mépris pour les classes populaires et de cadeaux fiscaux pour les plus privilégiés.

Je voterai cette augmentation malgré mes réticences de manière à ne pas pénaliser les politiques régionales ambitieuses, lutte pour l'égalité des chances, pour le développement économique et l'emploi, l'environnement, l'agriculture, la viticulture, la jeunesse, l'éducation, etc...

Pour conclure, je formule un vœu, que 2007 voie la victoire de la gauche aux élections présidentielles et législatives, qu'enfin une véritable réforme fiscale soit engagée, débattue avec le pays pour que l'égalité républicaine soit au cœur de toute ambition politique. Aussi, M. le PRESIDENT, nous élus de gauche, ici, en Languedoc-Roussillon nous devons nous engager vis-à-vis de nos concitoyens à l'heure où la mondialisation financière et libérale jette les travailleurs de notre pays et de notre région en particulier dans la précarité, nous devons nous engager à ajuster dès que nous le pourrons cette recette fiscale. C'est à cette condition et avec cet espoir que je voterai, au nom du MRC, cette augmentation de la T.I.P.P. Merci.

M. BOUSQUET. – La fiscalité indirecte, c'est la fiscalité la plus injuste et parmi ces fiscalités indirectes, la T.I.P.P. est encore plus injuste que les autres. Il fallait l'inventer, dire qu'on allait enlever de l'argent aux Régions, avec d'ailleurs le bouclier fiscal sur la taxe professionnelle qui profite aux plus riches, en nous disant qu'on allait

pouvoir le récupérer sur la T.I.P.P. Les bras m'en tombent de savoir que cela a été voté, et surtout, je ne sais pas que dire sur le fait que quelqu'un a pu penser à cela. Il n'y a rien d'aussi injuste.

Les régions, les communes, les départements, les communautés d'agglomération, toutes les collectivités territoriales sont en train d'être étranglées. Il faut donner des signes d'avertissement. En même temps, on est responsable devant les électeurs sur la base d'engagements électoraux.

Sur la fiscalité qu'on n'augmente pas, on tient nos engagements, c'est-à-dire qu'on maintient au taux de l'inflation. Vous l'avez dit la dernière fois, vous le redites, on diminuerait les impôts, vous expliqueriez qu'on les augmente. Il y a des chiffres qui vont être publiés au moment du vote du budget et vous verrez.

M. le PRESIDENT. – On a l'impression ici que c'est nous qui soutenons le gouvernement et que l'opposition de la Région est dans l'opposition nationale.

M. BOUSQUET. – Par rapport à l'emprunt, nous sommes en train de désendetter la Région et non de l'endetter. Regardez les chiffres du budget, vous verrez.

M. le PRESIDENT. – Cette année encore, on a remboursé 90 M _.

M. BOUSQUET. – Nous étions les derniers en France et sommes maintenant au milieu. Cela ne tient pas, vous faites les équilibristes. Je veux donc condamner, avec mes amis du groupe Communiste, cette démarche qui est d'avoir pu penser à la T.I.P.P. pour compenser très faiblement le désengagement de l'Etat. Mais en même temps, une majorité qui veut appliquer son programme, c'est légitime, c'est un engagement devant les électeurs et je ne veux pas remettre cela en cause.

C'est pour cela qu'avec mes camarades du groupe Communiste, nous choisissons l'abstention, une abstention motivée par ces deux arguments.

M. COUDERC, quand on a présidé la commission des Finances pendant 6 ans avec ce qui arrive de la Cour des Comptes, avec Prodexport, etc..., on se fait discret sur les finances.

Je vais faire du hors sujet pendant que j'ai la parole car je tiens à protester sur la mise en examen des journalistes de Midi Libre. C'est un scandale. Vous vous imaginez, Jacques BLANC fait mettre en examen les journalistes de Midi Libre parce qu'ils font leur travail.

M. le PRESIDENT. – Si vous êtes d'accord, et on me dit que vous y avez contribué avec M. NAVARRO, je vais lire un vœu pour défendre la liberté de la presse et si vous voulez, nous le voterons dans la foulée.

« Ce mardi 28 novembre 2006, trois journalistes du quotidien régional *Midi Libre* se sont vus signifier leur mise en examen par un juge montpelliérain, alors même que les locaux de leur journal avaient fait l'objet d'une perquisition le 5 juillet dernier. Cette procédure fait suite à une plainte déposée par l'ancien président de Région, M. Jacques Blanc, qui n'a pas supporté la divulgation par ce journal d'extraits d'un rapport établi par la Chambre régionale des Comptes visant précisément la gestion

passée de la Région Languedoc-Roussillon. Que M. Jacques Blanc décide de porter plainte, c'est son droit, comme celui de tout justiciable. Qu'il en assume seul la responsabilité face aux journalistes en particulier et aux citoyens en général.

En revanche, ce qui se produit dans le cadre de cette procédure ne peut qu'alarmer au plus haut point ceux qui défendent les libertés, en l'occurrence celle de la presse. Car la protection des sources, pour un journaliste, constitue un principe fondamental, inscrit dans la loi française et renforcé par la Cour européenne des Droits de l'Homme. L'affaire qui se déroule aujourd'hui en Languedoc-Roussillon fait suite à d'autres remises en cause, en France, du droit de la presse et participe d'un glissement extrêmement dangereux dans le domaine des libertés publiques et du droit à l'information. L'association Reporters sans Frontières s'insurge d'ailleurs avec vigueur de ce durcissement.

Nous, conseillers régionaux du Languedoc-Roussillon, exprimons notre indignation face à ces pratiques et exprimons notre solidarité envers les journalistes incriminés. Nous demandons aussi que cesse toute forme de pression en direction de la presse et de ceux qui la font, au nom du Droit et au nom des libertés publiques. »

M. JAMET. – A quoi sert l'ordre du jour ?

M. le PRESIDENT. – Je vous propose de continuer sur la T.I.P.P. puis je ferai voter ce vœu et je donnerai la parole à ceux qui le souhaitent.

M. GALANO. – Je partage ce que le président de mon groupe vient de dire. Je souhaite ici rétablir deux ou trois choses sur les impôts. Nous sommes pour l'augmentation et le rétablissement de certains impôts car il est important de dire qu'un pays avec des impôts est un pays riche, qui va vers le progrès social. C'est aussi un pays qui dit non au renoncement et à la pédagogie de renoncement qu'on a vécue ces 25 dernières années. C'est important de le dire.

Sur la T.I.P.P., je reprendrai ce qu'a dit M. COUDERC et je tirerai quelques conclusions. La T.I.P.P. est quand même un impôt extrêmement pervers pour les collectivités. C'est ce que je retiens. Pourquoi ? Parce que d'une part ce gouvernement néo-libéral de droite asphyxie les collectivités et d'autre part, il décentralise et se désengage de ses missions et la T.I.P.P. entre dans cette logique de désengagement de l'Etat mais aussi de définancement des collectivités. Elle les met en dépendances sur deux plans, d'abord sur le plan de la T.I.P.P. car celle-ci recouvre plusieurs caractères pervers. C'est d'abord un nouvel impôt injuste, je signale au passage qu'elle ne s'applique pas aux entreprises et notamment à celles qui polluent, les grandes entreprises de transport privé. Elle ne s'applique qu'à la population et touche les plus modestes, la population du Languedoc-Roussillon. Ensuite, cette taxe est une allocation de ressources aléatoire parce qu'elle sert à financer des dépenses récurrentes que les collectivités vont avoir à assumer, je pense à la décentralisation et à d'autres choses. Il va y avoir un mouvement d'inflation car les augmentations de dépenses des collectivités vont aller en progressant. Donc, la part variable de la T.I.P.P. ne va pas aller en diminuant.

Deuxième caractère pervers de cette taxe, c'est qu'elle va jouer contre les politiques que nous voulons mener et que nous menons, politiques alternatives au transport routier. Une collectivité qui est attachée à cela, que peut-elle faire si elle se retrouve

avec la T.I.P.P. comme moyen de financement principal ? Il va falloir faire des choix à un moment donné, c'est-à-dire que la T.I.P.P. ne pouvant pas régresser, quelles vont être les orientations politiques en matière de transport alternatif et de transport propre ?

Pour finir, la T.I.P.P. répond à une logique de régionalisation des finances et des politiques et pour ma part, c'est quelque chose de très grave. Ce nouvel impôt transforme les conseils régionaux en collecteur de fonds en lieu et place de l'Etat qui se désengage de son rôle de répartiteur des richesses nationales. Ainsi, il focalise le mécontentement des populations sur les collectivités locales en même temps qu'il allège les charges patronales et les impôts des plus riches. C'est pour cela qu'il nous faut résister à cette taxe. C'est pour cela que nous nous abstiendrons.

Mme ARDITI. – Je crois que le débat a pris un peu d'ampleur et que c'est presque la question de la fiscalité qui est en cause. Je voudrais dire deux choses là-dessus. L'Etat a effectivement pris des politiques qui consistent à dire : « je mets un bouclier fiscal pour les gens qui payent beaucoup, en particulier l'impôt sur la fortune, je mets un bouclier fiscal pour les entreprises qui payent beaucoup », certaines font quand même beaucoup de bénéfices aussi et elles pourraient le payer, « et après je me débrouille, mais comme évidemment, j'ai beaucoup moins d'argent, je transfère avec moins d'argent et donc que les collectivités locales se débrouillent. » C'est une attitude anormale.

Je voudrais dire malgré tout qu'un certain nombre d'impôts sont des impôts que nous approuvons. Plus on a de moyens et plus il est normal qu'on contribue à faire fonctionner l'Etat en payant des impôts. Je suis heureuse de pouvoir en payer et je pense qu'un certain nombre de gens qui ne peuvent pas payer aujourd'hui l'impôt sur les revenus seraient contents de pouvoir le faire, ce qui voudrait dire qu'ils ont des revenus suffisants. Je refuse qu'on attaque systématiquement l'impôt sinon on a un Etat qui ne fonctionne pas du tout, une région et des départements qui ne fonctionnent pas.

Ceci étant, c'est vrai que les impôts les plus injustes sont les impôts locaux. Je rappelle que les bases n'ont pas été revues depuis 30 ans et il y a 15 ans, une espèce de vague petite chose a été revue dans des conditions catastrophiques. On a là des gens qui sont dans des situations difficiles et qui, effectivement, sont obligés de payer des impôts locaux trop élevés, sans parler uniquement de la T.I.P.P., mais également des impôts normaux, taxe d'habitation, foncier, etc...

Dans cette histoire, grosso modo, 25 M _ qui auraient dû être payés par les entreprises dont certaines ont peut-être des problèmes, mais dont beaucoup font des bénéfices normaux, vont être payés par chaque habitant du Languedoc-Roussillon. Cela me paraît aussi un transfert qui n'est pas normal et pose problème.

Je vous rappelle que de toutes façons ce que nous votons n'est valable que 3 ans. On ne sait pas ce qui se sera passé dans 3 ans mais de toutes façons, c'est déjà insuffisant.

Cette histoire va faire que la T.I.P.P. devient quasiment presque la ligne la plus importante de financement de la Région, une des lignes essentielles. Or, la T.I.P.P., c'est le plus ancien impôt existant et le seul peut-être dont on peut penser qu'il allait

taxer la pollution à l'époque, il date, je crois, de 1928. Le vrai problème c'est que c'est un impôt dont nous souhaitons qu'il diminue, car la T.I.P.P. est une valeur fixe par litre, elle n'augmente pas quand le fuel augmente. Nous souhaitons, donc, que la consommation de pétrole et de gaz naturel diminue car on a besoin de remplacer par d'autres types de transports, ce qui veut dire que nous plaidons en même temps pour que les seules ressources qui sont celles qu'on nous a transférées diminuent. On voit donc bien qu'on est pris dans un étau.

Je souhaitais dire tout cela avec force mais il ne faut pas oublier que les politiques publiques que nous mettons en œuvre ici nous paraissent importantes, indispensables, y compris des politiques publiques dans le domaine que j'assurais jusqu'à peu qui concernent des gens en situation difficile dans cette contrée et qu'on ne peut pas réduire. Je vous rappelle notamment que pour les gens en formation on applique désormais le code du travail alors qu'on ne l'appliquait pas sous « l'ancien régime ». On ne peut évidemment pas faire marche arrière là-dessus.

Notre groupe, après en avoir discuté, votera cette augmentation. Je souhaite vous dire, mes chers collègues, qu'à la suite de ce vote, un certain nombre d'entre nous quitteront l'hémicycle en signe de protestation sur tout ce qui se passe, chacun comprendra bien entendu.

M. le PRESIDENT. – Comme vous le dites gentiment, cela me va droit au cœur.

M. GAUDY. – Je m'interroge, j'ai entendu tout à l'heure M. COUDERC, ancien rapporteur général du budget du Département, je n'ose pas penser qu'il n'ait pas encore compris qu'en matière fiscale et de prélèvements obligatoires, dans ce pays, tout est à vases communicants. Tout est à vases communicants, parce que le fluide est payé par les citoyens et par les entreprises. Tout est à vases communicants parce qu'à travers les contrats, chaque collectivité recevant de l'impôt peut en transférer une partie sur une autre pour l'aider à travailler sur ses compétences.

Je comprends qu'aujourd'hui la seule chose qui compte est de savoir qui va supporter l'impopularité. C'est la raison pour laquelle, M. COUDERC, vous soutenez vos amis au gouvernement qui sont aujourd'hui les champions du Mistigri fiscal. Pour le démontrer, il suffit de comparer les deux décentralisations, celle de Gaston DEFFERRE et celle de RAFFARIN. Elles rapprochent la décision du citoyen, je crois que cela a bien été compris et adopté par tout le monde. Mais dans la première, on a assorti la décentralisation de transferts de fiscalité. Pour les Départements, c'étaient la vignette et les droits de mutation, pour les Régions, c'étaient les cartes grises et les droits de mutation. Entre-temps, la vignette a été supprimée et remplacée par des dotations et pour la Région, les droits de mutation ont été supprimés.

Pour cette deuxième décentralisation de charges, et tout le monde, à droite comme à gauche, en est conscient, le gouvernement sait bien que les Régions ont besoin de fluide et qu'elles vont aller le chercher certainement quelque part. Pour éviter, justement, qu'on aille le chercher toujours au même endroit, on a vu apparaître le bouclier fiscal et la réforme de la taxe professionnelle. Si bien que les Régions aujourd'hui sont confrontées au problème suivant, pour trouver le fluide, elles sont obligées d'aller vers les impôts indirects, en particulier la T.I.P.P.

Le résultat est que l'ensemble des prélèvements obligatoires n'a pas diminué dans le pays, mais entre-temps le tour de force qui a été fait, c'est qu'on a diminué l'impôt sur le revenu des plus riches et on va imposer de plus en plus sur des bases injustes, à la fois sur la fiscalité locale et sur les taxes, on va donc imposer les plus pauvres. Voilà le résultat de ce qui s'est passé et aujourd'hui, vous pouvez discourir sur tout ce que vous voulez, il n'empêche que c'est ce qui se produit dans le pays parce que la somme des prélèvements obligatoires a continué d'augmenter.

M. le PRESIDENT. – Je remercie M. GAUDY de cette excellente analyse de financier.

M. NAVARRO. – Je voudrais faire deux ou trois remarques. Une à M. BECQUE pour lui expliquer que pour nous qui sommes de condition modeste, l'économie c'est au quotidien. Pour nous, faire des économies, ce n'est pas une incantation, c'est un préalable à toute étude financière. Là-dessus, nous sortirons dans quelques temps une étude comparée du train de vie de l'institution de 1998 à 2004 et de 2004 à 2010 et on verra qui sont les dispendieux. Je tiens à remercier toute l'administration qui fait un travail formidable pour faire des économies. Mais une fois qu'on a fait les économies qu'il fallait, quand l'Etat supprime 24 M €, ou on est irresponsable et on n'essaye pas de trouver les compensations, ou on fait des choix. La T.I.P.P. est un choix.

Par contre, je vais répondre à M. COUDERC. Si vous voulez qu'on fasse un autre choix et qu'on supprime, pour faire des économies, certains projets amenés par ceux qui ont voté la T.I.P.P., c'est-à-dire la majorité de droite, toutes les communautés d'agglomérations que vous animez, si vous voulez qu'on vous diminue au prochain budget la dotation financière de la Région et qu'on garde la T.I.P.P. au même niveau, il faut le dire. Cela peut être un autre choix. La politique a horreur de la démagogie. Il faut qu'à un moment donné on sorte de nos formations politiques et qu'on pense à la gestion de l'institution. La gestion de l'institution demande des équilibres financiers, il ne faut donc pas expliquer à nos concitoyens ce qui n'est pas. La réalité est celle-là, le gouvernement actuel qui a co-notation politique de droite nous « sucre » 24 M €, comment on les compense ? Il nous a donné un outil dont nous nous servons, la T.I.P.P. et je voudrais dire, pour ceux qui exagèrent les volumes que cela ne représente que 2 % de notre budget. Ce ne sont donc pas des mannes financières extraordinaires. Il faut remettre les choses dans leur contexte. Il faut expliquer à nos concitoyens que même s'il est délicat d'augmenter de 9 centimes d'euro chaque fois qu'ils iront faire le plein de leur véhicule, c'est quand même mieux que de se passer de la politique volontariste que nous avons mise en place depuis 3 ans.

M. le PRESIDENT. – Je vous remercie, je mets aux voix le rapport N° 01.03 :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Verts et Citoyens, Mme NEGRIER

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Abstentions : Mme BASTAROLI, Mme COLLERAIS, Mme TIGNERES, M. BORE, M. BOUSQUET, M. GALANO, M. GARINO, M. GAYSSOT, M. MALAVIEILLE

Adopté à la Majorité.

Mme ARDITI, Mme COMPS, Mme MEUNIER-POLGE, M. LENTHERIC, M. PASTOR quittent la séance.

RAPPORT N° 01.63. – VŒU POUR LA DEFENSE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

M. BECQUE. - Sauf erreur, nous avons adopté un ordre du jour en début de séance, et cette motion n'y figurait pas. A mon sens, dès lors, nous ne pouvons pas délibérer sur ce point. Pour le cas où vous entendriez le maintenir, nous avons pris acte de ce qu'en début de séance également vous avez accepté le principe d'une non participation au vote pour deux de nos collègues et élus, par conséquent, nous ne participerons pas au vote.

Mme JAMET. – Puisque cette séance se déroule dans la confusion, entre l'ordre du jour, le règlement intérieur, les entorses, etc..., je voudrais rebondir, puisque vous avez parlé, dans le cadre de ce vœu, de convention des droits de l'homme, de liberté publique, de droit à l'information et je voudrais même ajouter de droit à la vérité, il serait utile de revenir un peu sur les dernières interventions de M. BORE qui, je vous le rappelle, étaient hors règlement, qui n'avaient pas lieu d'être, qui ne touchaient pas un sujet d'actualité mais dont il a profité pour s'attaquer à notre groupe.

Je tiens à rappeler à M. BORE qui donne des leçons d'histoire, de morale et de politique, que d'un point de vue historique, les communistes ont collaboré avec les Nazis, les communistes soviétiques ont continué pendant longtemps à persécuter les Juifs bien après 1941 et depuis 1917, ils sont responsables de 180 millions de morts, ça, c'est une vérité historique.

Pour les leçons de morale, les communistes de l'ancienne majorité se sont largement gavés, goinfrés et ont largement profité de la dernière majorité régionale. Je vous rappelle enfin, pour ceux qui ont encore des états d'âme, que personne ne saurait oublier que le parti communiste n'a pas mis moins de 24 heures d'abstinence pour retourner à la gamelle de notre assemblée régionale à la majorité aujourd'hui.

Cela, c'est pour les leçons de morale, pour les leçons de politique, je tiens à rappeler à M. BORE que le parti communiste n'a plus de crédibilité. Je voudrais peut-être même encore m'étendre là dessus, mais je crois que le plus simple est encore de lui dire que les électeurs, nos électeurs, les ouvriers, les travailleurs, les jeunes qui ne votent plus communiste et vont voter demain front national lui disent les cinq lettres : LE PEN.

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix le vœu pour la défense de la liberté de la presse :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.04. – LANCEMENT DE L'AGENDA 21 DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.05. – STRATEGIE REGIONALE POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.06. – REGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS EXERCANT DANS LES EPLE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.07. – INVEST LANGUEDOC ROUSSILLON

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.08. – EXTENSION D’UN POLE PASSAGERS – PORT DE SETE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.09. – ADMISSIONS EN NON-VALEUR

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.10. – FORMATION PROFESSIONNELLE – POINT D’ETAPE SUR LA PROGRAMMATION FSE 2006 AU TITRE DE L’OBJECTIF 3

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.11. – FORMATION PROFESSIONNELLE – PROGRAMME REGIONAL QUALIFIANT 2007 POUR LES DEMANDEURS D’EMPLOI : REVISION DE LA PROGRAMMATION

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN
Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.12. – FORMATION PROFESSIONNELLE – PROGRAMME D’ACTION PREPARATOIRE A L’INSERTION, PRE-QUALIFICATION

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Abstentions : Groupe FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.13. – FORMATION PROFESSIONNELLE – PROGRAMME EXPERIMENTAL RECHERCHE ET INNOVATION – FINANCEMENT DES ORGANISMES DE FORMATION – 6^{ème} INDIVIDUALISATION ET MODIFICATIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Abstentions : Groupe FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.14. – FORMATION PROFESSIONNELLE – AIDES INDIVIDUELLES A LA FORMATION – MODIFICATION DU REGLEMENT – 10^{ème} INDIVIDUALISATION – ANNULATION

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.15. – APPRENTISSAGE – ACCUEIL D’APPRENTIS SUPPLEMENTAIRES A LA RENTREE 2006 ET ANNULATION D’OPERATIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.16. – APPRENTISSAGE : PREMIER EQUIPEMENT DES APPRENTIS – COMPLEMENT DE SUBVENTION 2006 (EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES ET OUVERTURES DE SECTIONS)

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.17. – SPORT – STRUCTURES REGIONALES DU MOUVEMENT SPORTIF – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.18. – SPORT – EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET REGIONAL – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.19. – PROGRAMME MAINTIEN DES COMMERCES DE PROXIMITE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.20. – PROGRAMME REGIONAL COLLECTIF D'APPUI A LA COMPETITIVITE DES ENTREPRISES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.21. – PROGRAMME POUR LE FINANCEMENT DE L'ENTREPRISE EN CROISSANCE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.22. – SOUTIEN A LA FILIERE AGROALIMENTAIRE REGIONALE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.23. – PROGRAMME REGIONAL A L'INNOVATION (PRI) – FAISABILITE TECHNOLOGIQUE DES PROJETS D'ENTREPRISE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

**RAPPORT N° 01.24. – DEPARTEMENT ECONOMIE ET EMPLOI :
MODIFICATIONS SANS INCIDENCES FINANCIERES**

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.25. – PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN
Contre : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

Je donne la parole à M. COUDERC pour une explication de vote.

M. COUDERC. – Je suis très surpris, je ne comprends pas bien, d'abord parce qu'on n'a pas été du tout concertés sur cette délimitation des points touristiques et ensuite, parce qu'il apparaît qu'il y a des délimitations totalement fantaisistes. Comment voulez-vous imaginer qu'il y ait un pôle Béziers-Narbonne ? A la rigueur, on veut bien qu'il y ait un pôle unique, mais n'apparaissent pas dans ce pôle deux communes qui ont à peu près 100 000 lits de capacité d'accueil, Valras et Sérignan qui ont été exclues du pôle Béziers-Narbonne. Cela ne veut strictement rien dire.

De la même façon qu'un peu plus loin, au sud de Montpellier, Palavas ou Mauguio ne figurent pas du tout dans un pôle touristique.

Sérignan et Valras, il y a 100 000 lits de capacité d'accueil et cela ne fait pas partie d'un pôle touristique. C'est incompréhensible. De deux choses l'une, ou bien il y a eu une erreur et auquel cas il faut la corriger.

M. le PRESIDENT. – Il n'y a pas eu d'erreur.

RAPPORT N° 01.26. – PROGRAMME PACTE AGRICULTURE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.27. – INVESTISSEMENTS DANS LES FILIERES AGRICOLES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.28. – ECONOMIE DES FILIERES HALIEUTIQUES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.29. – INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES DES FILIERES DE MONTAGNE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.30. – PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL : OCAGER – PASTORALISME – HYDRAULIQUE – FORET – TRUFFICULTURE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

**RAPPORT N° 01.31. – PROGRAMME D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE RURAL :
CHATAIGNERAIE**

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.32. – PROGRAMME « CONCERTATION AGRICOLE »

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.33. – PROGRAMME « PROMOTION DES PRODUITS »

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

**RAPPORT N° 01.34. – PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES COMPETENCES
SCIENTIFIQUES**

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP,
Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.35. – PROGRAMME DE SOUTIEN A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.36. – MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE REGIONALE EN FAVEUR DE L'HABITAT PRIVE A LOYER ENCADRE EN MILIEU RURAL

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.37. – SETE – PARTICIPATION REGIONALE A LA CREATION ET LA REHABILITATION DES LOGEMENTS SOCIAUX COMPRIS DANS LE PROJET DE RENOVATION URBAINE (OP HLM DE SETE)

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.38. – PLAN REGIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : CONTRATS TERRITORIAUX

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.39. – TER – TRAINS DE CULTURE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

M. BONNIEUX. – A propos de ce concept de trains de culture en Languedoc-Roussillon, nous déplorons cette opération culturelle que vous voulez mettre en œuvre dans les trains express régionaux. A nos yeux, il s'agit d'un projet coûteux, 200 000 euros, ce n'est pas rien, il s'agit d'un projet très engagé politiquement et surtout, il s'agit d'un projet fumeux inadapté aux besoins de nos concitoyens.

En premier lieu, cette opération est perturbante pour nos concitoyens. En effet, les voyageurs se rendant à leur travail le matin ou en revenant le soir devront subir, en quelque sorte, des agressions visuelles ou sonores, or, les voyageurs sont plutôt à la recherche de quiétude ou de silence que de bruitages organisés comme par exemple ces percussionnistes qui vont émettre avec leur musique Steellband beaucoup de décibels en tapant sur des fûts métalliques.

De la même manière, en matière d'arts plastiques, le style de culture branchée qui sera proposé est de nature à agresser visuellement nos concitoyens comme ces sculptures totem composées de vieilles valises entassées exposées dans certaines de nos gares, comme la gare Saint-Lazare. A qui fera-t-on croire que les poèmes, les scènes théâtrales seront dépourvus de tout message politique, pour ne pas dire de propagande, comme vous savez le faire par ailleurs ? Non, les voyageurs des TER languedociens, comme tous les voyageurs empruntant les transports publics, ont surtout besoin de sécurité. Les agressions dans nos trains sont malheureusement fréquentes, qu'elles soient provoquées par des individus opérant isolément ou par des « jeunes ». Justement, à cet égard, le déchaînement de violence que des « jeunes » ont manifesté dans le tristement célèbre « train d'enfer Nce-Paris » du 1^{er} janvier dernier est emblématique de la situation malsaine qui règne dans nos transports publics.

De plus, les voyageurs languedociens exigent aussi que leurs trains régionaux soient à l'heure. Ras-le-bol des grèves, des débrayages et des arrêts inopinés pour n'importe quel motif. Ils veulent que leurs trains soient propres non comme ce TER sale et couvert de graffitis que j'ai emprunté récemment sur la ligne Avignon-Nîmes-Montpellier-Perpignan.

En conclusion, nous nous opposons fermement à votre concept de trains de culture en Languedoc-Roussillon et au gaspillage des fonds publics qu'il entraîne.

M. GAYSSOT. – Dès qu'il s'agit de culture le Front National sort les revolvers. L'autodafé, vous savez ce que c'est et alors qu'il est question justement de participer à une démarche et un développement culturels où parmi 250 projets que nous avons

reçus 25 ont été sélectionnés dans une diversité de qualité, d'expression tout à fait réelle pour une dépense de 200 000 €, le Front National, comme il l'a fait dans le passé lorsqu'il gérait avec Jacques BLANC, fait de tout ce qui est refus de budget, de dépenses pour la culture, un de ses fondements de son action. C'est lié d'ailleurs avec sa politique générale.

Je veux dire d'ailleurs, à propos des trains, pour avoir été directement concerné lorsque j'étais maire de Drancy que s'il est des trains dont vous devriez avoir honte, le Front National, ce sont les trains qui amenaient les Juifs, leurs enfants, à Auschwitz, ce sont les trains dont votre président, M. LE PEN, a dit que c'était un détail. Les communistes a été le parti des fusillés, nous n'avons pas été avec PETAÏN ni avec les Nazis. Vous êtes contre les trains de culture, nous, nous sommes contre vous, contre le Front National et son premier adversaire.

M. MALAVIEILLE. – Ce projet est un très beau projet. Je ne suis pas étonné que le Front National vote contre celui-ci comme il vote contre régulièrement toutes les opérations un peu novatrices en matière culturelle. Vous l'avez démontré sur la politique du cinéma, vous le redémontrez aujourd'hui, c'est votre politique, c'est votre droit. En tous cas, nous allons développer ce projet. Je veux simplement dire à notre assemblée que nous sommes dans ce domaine la première région, on va donner l'exemple à suivre, puisque d'autres régions se renseignent sur ces projets trains de culture et contrairement à ce qu'a dit l'orateur du Front National, les gens n'ont pas simplement besoin d'être transportés. Un train, une gare, ce sont des lieux publics où l'expression culturelle peut avoir sa place. Donc, nous allons avoir 25 beaux projets avec de la littérature, de la poésie, de la musique, du chant. Toutes ces activités, toutes ces disciplines, toutes ces esthétiques ne sont pas simplement l'affaire de dégénérés mais au contraire de gens qui savent s'ouvrir sur l'extérieur et sur le monde. Il n'y a pas que la sécurité, la propreté dans les trains, il y a aussi la diversité de l'approche. En tous cas, je remercie notre assemblée de voter cette dépense utile à nos concitoyens.

RAPPORT N° 01.40. – LIGNE FERROVIAIRE NOUVELLE ENTRE MONTPELLIER ET PERPIGNAN – CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES PRE-ETUDES FONCTIONNELLES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.41. – PROJET DE CREATION D'UN POLE D'ECHANGE INTERMODAL A PROXIMITE DE LA GARE DE SETE – CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE A L'ETUDE DE FAISABILITE DE CE PROJET

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.42. – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A L'USAGE DES PRESTATAIRES PORTUAIRES – CONTRAT TERRITORIAL REGION/DEPARTEMENT DE L'AUDE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.43. – PORT-VENDRES : PREMIERE PHASE DU RECALIBRAGE DES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LA HOULE : CONTRAT TERRITORIAL REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON/DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.44. – CONTRATS TERRITORIAUX REGION/DEPARTEMENT 2006 – TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.45. – MISE EN PLACE D’UN DISPOSITIF « CHEQUE SOLAIRE »

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN, Mme FASSIO, Mme PAGES, Mme VALAIZE, Mme FOULQUIER, avec la procuration de M. MOYNIER, M. ROSSIGNOL, avec la procuration de M. BLANC, M. TORREILLES

Abstentions : Mme BRUGUIERE, Mme CELLIER, avec la procuration de M. FLANDIN, Mme CHESA, M. BECQUE, M. COUDERC

Adopté à l’Unanimité.

Mme FASSIO. - Devant l’accroissement du nombre de fonctionnaires du Conseil Régional, nous sommes étonnés que ce dispositif ne soit pas pris en compte par l’administration mais délégué à un organisme extérieur, d’autant plus que vous vous étiez engagé à ne céder aucune action à un organisme extérieur. Au risque de me répéter, je tiens à redire qu’aucun ancien professionnel de l’AME n’a été recruté comme l’indique l’article 122-12 du Code du Travail et je tiens à informer la Région que l’ancienne directrice vient de gagner devant les Prud’hommes à ce sujet. Néanmoins, nous sommes pour le développement et le financement des chauffe-eau solaires, d’autant plus que la Région Languedoc-Roussillon, sous l’ancienne majorité, a été la première à participer à ce financement.

RAPPORT N° 01.46. – REGLEMENT D’INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT DU PETIT EOLIEN

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.47. – PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DES PROFESSIONNELS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l’Unanimité.

RAPPORT N° 01.48. – FONDS REGIONAL D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE LA MAITRISE DE L'ENERGIE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.49. – LUTTE CONTRE LES GAZ A EFFET DE SERRE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.50. – PROJET DE CHARTE « LYCEE 21 » ET REGLEMENT D'INTERVENTION

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Contre : Groupe FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.51. – EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits
Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.52. – GESTION DURABLE DU LITTORAL

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.53. – PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE – CLASSEMENT DE LA RESERVE NATURELLE REGIONALE DU SCAMANDRE ET ENGAGEMENT DES PROCEDURES DE CLASSEMENT EN RNR DE L'EX-RESERVE NATURELLE VOLONTAIRE DE NYER

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.54. – PATRIMOINE NATUREL ET BIODIVERSITE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.55. – PARCS NATURELS REGIONAUX

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.56. – PREVENTION DES INONDATIONS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.57. – COMMANDE PUBLIQUE

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.58. – IDATE – ECHEANCE DE LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DES LOCAUX – SORT DES BIENS IMMOBILIERS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à l'Unanimité.

RAPPORT N° 01.59. – ACQUISITION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE DE CASTELNAUDARY

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, FN
Contre : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.60. – REGIME INDEMNITAIRE – EMPLOIS FONCTIONNELS

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupe FN

Abstentions : Groupes UMP, Non Inscrits

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.61. – TABLEAU DE L’EFFECTIF

M. le PRESIDENT. – Je mets aux voix :

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens

Contre : Groupes UMP, Non Inscrits, FN

Adopté à la Majorité.

RAPPORT N° 01.62. – CONSTITUTION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

M. le PRESIDENT. – Il s’agit d’une désignation à la proportionnelle. La majorité propose la liste suivante :

☐ TITULAIRES :

- Max LEVITA
- Anne-Yvonne LE DAIN
- Henry GARINO
- Yves PIETRASANTA

☐ SUPPLEANTS :

- Paulette CHARLES
- Jany PRATS-VIDAL
- Jean-Paul BORE
- Jean-Baptiste GIORDANO

Il faut désigner un membre de l’UMP comme titulaire et un membre de l’UMP comme suppléant.

M. COUDERC. – Nous proposons Mme BRUGUIERE comme titulaire et M. ROSSIGNOL comme suppléant.

M. le PRESIDENT. - Je mets aux voix la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

α TITULAIRES :

- Max LEVITA
- Anne-Yvonne LE DAIN
- Henry GARINO
- Yves PIETRASANTA
- Marie-Thérèse BRUGUIERE

α SUPPLEANTS :

- Paulette CHARLES
- Jany PRATS-VIDAL
- Jean-Paul BORE
- Jean-Baptiste GIORDANO
- Stéphane ROSSIGNOL

Pour : Groupes Socialiste et PRG, Communiste et Citoyen, Verts et Citoyens, UMP, Non Inscrits

Abstentions : Groupe FN

Adopté à l'Unanimité.

M. le PRESIDENT lève la séance à quatorze heures et dix minutes.

Le Secrétaire de séance,

Le Président,

Fabrice VERDIER

Georges FRÊCHE